



Nos vœux

A l'occasion de l'avènement du Nouvel An de l'Hégire 1446, Libération présente ses vœux à S.M le Roi Mohammed VI, à S.A.R le Prince Héritier Moulay El Hassan et à tous les membres de la famille Royale.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10260

Lundi 8 Juillet 2024

Le Nord et l'Oriental face à un nouveau flux migratoire

*Le CNDH rappelle l'insoutenable
quotidien des migrants irréguliers*



Page 3

Dakhla/MTF 2024

L'Initiative Royale pour l'Atlantique
répond aux priorités de développement
dans la région sahélo-atlantique



Page 5

Tomber de rideau sur le 53^{ème} FNAP

Un show haut en couleur



Page 12

Le Nord et l'Oriental face à un nouveau flux migratoire

Actualité



A Oujda, une augmentation remarquable des flux de Soudanais en quête de protection internationale a été observée récemment. La région accueille également des Tchadiens, des Guinéens, des Maliens et des Camerounais. En revanche, les Syriens et les Yéménites y sont plus rares. Une autre caractéristique notable de cette région est la forte présence de mineurs non accompagnés d'origine guinéenne.

Du côté de Nador-Al Hoceima, le nombre de mineurs marocains non accompagnés cherchant à immigrer est en hausse. A noter que Nador s'est transformée en point de départ principalement pour les jeunes Marocains, tandis que les migrants subsahariens semblent avoir disparu des radars, les forêts avoisinantes ayant été vidées.

Dans la région de Tanger-Tétouan, les rapports dressent un tableau sombre de la situation des migrants, soulignant des conditions difficiles et une pression croissante. Pour en savoir plus, dans un contexte national et régional marqué par le renforcement des contrôles et les crispations identitaires, Libé a donné la

parole à plusieurs acteurs associatifs pour analyser la situation.

Contexte migratoire régional morose

« Nous assistons à une hausse importante des flux de Soudanais à la recherche de protection internationale. Nous passons deux à trois heures par jour pour accueillir et enregistrer leurs demandes d'asile. Il arrive qu'on accueille 40 personnes dans la même journée, indique une source de l'AMDH-Oujda. Il s'agit de flux provoqués par les refoulements effectués ces derniers jours par les autorités tunisiennes ».

En effet, et depuis des mois, des organisations de défense des droits de l'Homme ont tiré la sonnette d'alarme face à l'escalade des agressions contre les migrants subsahariens en Tunisie. Elles ont particulièrement dénoncé les expulsions massives conduisant des centaines de migrants vers une zone frontalière désertique entre la Tunisie et la Libye. Ces expulsions ont entraîné, selon certains rapports, la mort d'au moins 27 personnes et la disparition de 73 autres.

Les ONG ont également rapporté de nombreux cas d'expulsions massives à travers les frontières algériennes. En Algérie, les migrants sont souvent déportés dans le désert, sans prendre en considération les conditions météorologiques extrêmes. Les expulsions les laissent dans des situations de vulnérabilité critique, avec un accès limité à l'eau, à la nourriture et aux soins médicaux.

En Libye, pays ravagé par des années de conflit, les expulsions conduisent fréquemment les migrants à se retrouver dans des centres de détention contrôlés par des groupes armés. Ces centres sont souvent le théâtre de violations graves des droits de l'Homme, y compris des violences physiques, des extorsions et des conditions de vie déplorables. Les migrants y sont détenus indéfiniment, sans accès à une aide juridique ou possibilité de contacter leurs familles.

Oujda, l'éternel point de passage

Toutefois, Wiam Abderrazak, secrétaire général de l'OMDH-Oujda, précise que les flux des migrants sou-

danais ne correspondent pas à ceux enregistrés en 2021 et 2022 tout en indiquant que les Soudanais font partie de plusieurs nationalités qui accèdent au territoire marocain dans le but de bénéficier d'une protection internationale. « Nous avons noté la présence de Tchadiens, Guinéens, Maliens et Camerounais. Le nombre de Bangladais dans la région reste faible. A rappeler que leur mouvement et leur déplacement dépendent des réseaux qui les font venir. Souvent ces personnes sont conduites directement vers des barques de fortune pour d'éventuels départs vers l'Europe. Nous avons également constaté qu'ils sont en train d'emprunter les voies migratoires passant par le Sud (vers les Iles Canaries). Ces Bangladais, candidats au départ vers l'Europe, ne cherchent pas l'asile au Maroc. Leurs statuts ne correspondent pas aux critères du HCR. Il s'agit en gros de migrants économiques », a-t-il relevé. Et de poursuivre : « Les Syriens sont davantage rares dans la région. Les Yéménites sont également absents cette année par rapport à la même période de l'année dernière. Néanmoins, nous sommes loin de la période de

2015, 2016 et 2017 où nous avons enregistré des entrées massives des ressortissants yéménites. Ces derniers préférèrent partir directement vers le Nord (Fnideq) et ne cherchent pas à obtenir l'asile notamment les jeunes célibataires ».

S'agissant des frontières avec l'Algérie, notre interlocuteur observe que la situation est fluctuante selon les conjonctures et que les candidats à la migration ne manquent pas d'idées pour déjouer les contrôles en profitant des conditions météorologiques, des occasions religieuses ou de l'expertise des passeurs. « Mais, en règle générale, le nombre des migrants est en chute », a-t-il souligné. Et d'expliquer que la situation de fermeture a eu pour conséquences la hausse des prix des passages et la reformulation de la carte des activités des passeurs qui savent s'adapter aux circonstances en transformant leur activité là où il y a une demande. « Ils sont partout. En fait, il s'agit bien de personnes qui sont au courant des complexités de la question migratoire dans les pays d'origine et ceux d'accueil. A noter, cependant, qu'il y a certains migrants qui comptent sur leurs propres moyens en tentant leur chance via des initiatives personnelles (tentatives de passage par nage ou d'escalade des barrières,...). Un migrant nous a révélé qu'il a tenté 30 fois de passer sans succès », nous a-t-il affirmé.

Le SG de l'ONMDH-Oujda estime, toutefois, que les récits des migrants doivent être pris avec une certaine prudence et que la vérité est toujours à chercher entre les lignes. « Dans nos entretiens avec ces personnes, nombreux sont ceux qui déclarent arriver au Maroc seuls alors qu'on sait qu'ils ont payé un passeur. La question du point d'entrée au Maroc pose également problème puisque ces migrants hésitent souvent à y répondre. D'autant qu'ils sont incapables d'évoquer certains détails comme le temps pris pour venir au Maroc, les routes empruntées... Est-ce que cela est dû à des consignes données par les passeurs ou bien jouent-ils la discrétion afin de protéger les autres en route ou qui pensent les rejoindre ? Personne ne sait ».

Nador, ville fortement contrôlée

Sur un autre registre, Wiam Abderrazak assure qu'il y a une forte présence de mineurs non accompagnés d'origine guinéenne. Un état des lieux qui rappelle celui de Nador où les MNA marocains cherchant à immigrer sont de plus en plus nombreux. Selon une étude menée par l'AMDH-section Nador en partenariat avec l'Entraide nationale et dont les résultats seront publiés prochainement, la ville compte près de 500 mineurs. « Ces derniers sont en majorité des Marocains qui louent des chambres entre eux ou avec leur famille et tentent leur chance de passer vers l'Europe », nous a révélé Omar Naji, SG de l'AMDH-section Nador. Cependant, ce dernier estime que la situation des migrants à Nador diverge largement. « En effet, la zone s'est transformée en point de départ uniquement pour les jeunes Marocains alors que les Subsahariens ont disparu de la circulation. Les forêts avoisinant la ville ont été complètement vidées. La forêt de Gourougou est devenue une zone militaire et celle de Selouane enregistre une présence très faible des candidats à la migration. A rappeler que les Algériens passent par la ville mais n'y restent pas puisqu'ils cherchent à rejoindre la ville de Fnideq pour tenter leur chance par nage », nous a-t-il expliqué. Et d'ajouter : « Le marché de trafic des migrants a beaucoup évolué dans la région (Nador et Al Hoccima). Les réseaux de trafic humain ne chôment pas et recrutent auprès des jeunes de toutes les provinces de Nador. Ces jeunes constituent la majorité des clients de ce marché. Il y en a d'autres issus de Guercif, Taourirt, Fès, Béni Mellal et Laâyoune orientale. Pour les passeurs, ce trafic est devenu plus fructueux que le trafic de drogue. En effet, les prix de passage par personne oscillent entre 11 et 12 millions de centimes. Les candidats à la migration sont transportés via les moyens utilisés dans le trafic de drogue (bateaux Phantom, jet-ski... ».

La question de l'asile en suspens

En outre, notre source nous a indiqué

que la question de l'asile ne fait pas débat dans la région, principalement en raison de l'absence de structures y afférentes. En effet, il n'existe actuellement aucune infrastructure ou autorité locale chargée de traiter les demandes d'asile. « Par le passé, il existait un bureau à Mellilia qui traitait les dossiers des demandeurs d'asile. Cependant, ce bureau a fermé ses portes, laissant un vide considérable dans la gestion et le traitement des demandes d'asile dans la région. Cette fermeture a exacerbé la situation déjà précaire des migrants et réfugiés, qui se retrouvent sans recours légal ni protection », témoigne Omar Naji. Et de préciser : « L'ouverture d'un bureau chargé de traiter les dossiers de demandes d'asile a longtemps été l'une de nos principales revendications. Nous jugeons qu'il est impératif d'avoir une structure dédiée à la question de l'asile pour répondre aux besoins croissants des migrants et réfugiés dans la région. La fermeture du bureau de Mellilia a laissé de nombreuses personnes sans aucune possibilité d'obtenir une protection internationale ».

Pour lui, cette situation reflète un manque de volonté politique et de ressources allouées à la gestion des demandes d'asile. Il souligne que sans une structure officielle pour traiter ces demandes, les migrants sont souvent laissés à eux-mêmes, confrontés à des risques accrus de détention arbitraire, d'exploitation et de renvoi forcé vers des pays où ils peuvent faire face à des persécutions. Cette absence de soutien institutionnel rend également difficile la collecte de données précises sur le nombre de demandeurs d'asile et leurs besoins spécifiques, compliquant ainsi toute tentative de réponse humanitaire adéquate. Et de conclure : « La mise en place de tels bureaux permettrait de garantir que les demandes d'asile soient examinées de manière juste et rapide, en conformité avec les normes internationales. Cela offrirait également un point de contact crucial pour les organisations non gouvernementales et les agences internationales souhaitant fournir une aide humanitaire et un soutien juridique aux réfugiés ».

Situation alarmante à Tanger-Tétouan

Du côté de Tanger-Tétouan, les récents rapports de l'Observateur Nord des droits de l'Homme (ONDH) brossent un tableau sombre de la situation des migrants dans cette région. Selon l'ONDH, environ 14 migrants irréguliers, dont 12 Marocains, ont péri noyés dans la mer Méditerranée au cours des mois de mars et avril 2024, alors qu'ils tentaient désespérément d'atteindre le sud de l'Espagne ou les présides occupés de Sebta et Mellilia. A ce jour, 18 autres migrants sont toujours portés disparus.

L'Observatoire a constaté également une augmentation alarmante des tentatives de passage vers les présides occupés, avec une moyenne de 120 tentatives par jour, soit 20 de plus par rapport à janvier et février 2024.

Dans ce contexte, près de 220 migrants irréguliers originaires de pays subsahariens n'ont pas réussi à franchir les clôtures frontalières de Sebta.

Par ailleurs, l'ONDH indique que plus de 70 mineurs marocains non accompagnés ont réussi à atteindre Sebta à la nage. A ce propos, la même source observe une hausse des tentatives de migration de ces mineurs vers les plages de Sebta, en particulier à partir de Fnideq. Ces jeunes, souvent désespérés et vulnérables, sont contraints de nager pendant plus de 10 kilomètres pour atteindre leur objectif. Le voyage maritime entre Fnideq et Sebta peut durer entre 10 et 15 heures, tandis que la route maritime entre Belyounech et Sebta, bien que plus courte (environ deux heures), est caractérisée par des courants marins froids et forts, augmentant ainsi les risques de noyade.

Les responsables de l'ONDH ont souligné la dangerosité extrême de ces traversées, en raison des rochers qui jonchent les rives. Malgré cela, la plupart des migrants irréguliers, y compris les mineurs, préfèrent encore tenter de rejoindre Sebta par la nage, en raison des restrictions sévères et des contrôles rigoureux aux frontières terrestres.

Hassan Bentaleb



Le CNDH rappelle l'insoutenable quotidien des migrants irréguliers



276 est le nombre de plaintes et de demandes reçues par le CNDH en 2023 concernant les difficultés liées à l'acquisition ou au renouvellement des titres de séjour pour les migrants et les réfugiés, ainsi que celles relatives au retard enregistré au niveau des réponses et au refus des demandes sans notification. Il faut également noter les entraves en relation avec le renouvellement des documents administratifs et l'accès aux droits sociaux des migrants (santé, emploi, état civil, etc).

Entraves

Selon le rapport annuel du CNDH, l'octroi ou le renouvellement des titres de séjour ainsi que les autorisations d'entièrement représentent les principales entraves affrontées par les migrants et les réfugiés en 2023, s'ajoutant aux défis liés à l'accès à la justice, notamment pour les personnes victimes de violence qui redoutent de déposer plainte à cause de leur situation irrégulière au Maroc.

Ledit rapport affirme également la poursuite des arrestations et expulsions à l'intérieur du pays des migrants en situation irrégulière, y compris ceux disposant de documents du HCR Maroc. En outre, plusieurs témoignages de la part d'associations ou acteurs confirment la récurrence des arrestations de mineurs non accompagnés dans des villes comme Marrakech et Rabat. Il faut aussi noter les complications observées concernant l'obtention des

actes de naissance et l'enregistrement des nouveau-nés à l'état civil.

Rigidité

Des défis et entraves que vivent au quotidien de nombreux migrants régularisés en 2014 et 2016, qui ne peuvent plus bénéficier d'un renouvellement automatique de leurs cartes de résidence depuis 2017. En effet, à partir de cette période, les autorités ont exigé que les migrants souhaitant renouveler leurs cartes de résidence présentent un dossier complet comprenant un contrat de travail, un bulletin de paie, un contrat de bail et un extrait du casier judiciaire. Auparavant, un passeport en cours de validité ou une pièce d'identité, une facture d'eau et d'électricité, et l'adresse de résidence suffisaient.

Selon plusieurs témoignages, ce sont les contrats de bail et de travail qui posent problème. Beaucoup de migrants habitent dans des quartiers populaires où les propriétaires refusent catégoriquement de leur fournir un contrat de bail ou une attestation d'hébergement. En outre, nombre d'entre eux travaillent dans le secteur informel et n'ont pas de contrat de travail.

Certains migrants estiment que le véritable problème réside dans l'interprétation variée des pièces justificatives exigées, d'une administration à l'autre, tout en mettant en cause l'humeur des fonctionnaires et leur appréciation des documents fournis. Beaucoup considèrent que le «bon vouloir» des fonctionnaires est le facteur

prédominant, plutôt que les dispositions des textes de loi.

Mise à jour

La loi 02-03 stipule que, pour obtenir ou renouveler une carte d'immatriculation ou de résidence, un étranger doit fournir les copies des pages de son passeport établissant son identité, le cachet et la date de son entrée au Maroc, ainsi que le visa d'entrée, s'il est applicable. Cette loi exige également un formulaire de demande de carte d'immatriculation rempli en deux exemplaires, six photos d'identité, un contrat de bail, un certificat de propriété ou tout autre document prouvant la résidence permanente au Maroc, un extrait du casier judiciaire, un certificat médical, la preuve des moyens de subsistance, et un document justifiant la nature de l'activité exercée, le cas échéant.

Pour le CNDH, il est nécessaire d'accélérer la mise à jour du projet de loi 72.17 relatif à l'entrée et à la résidence des étrangers au Maroc, et l'adoption du projet de loi 66.17 relatif à l'asile et aux conditions de son octroi. Des recommandations déjà formulées par plusieurs associations œuvrant dans le domaine de la défense des droits des migrants, qui jugent les conditions d'octroi et de renouvellement des cartes de séjour pénalisantes et qu'elles ne devraient pas s'appliquer aux migrants, puisqu'ils ont bénéficié des deux opérations exceptionnelles de régularisation des migrants en situation administrative irrégulière.

De plus, certains ont profité de conditions allégées grâce aux instructions Royales et à l'intervention de la Commission nationale de suivi et de recours, prévue par la circulaire conjointe encadrant l'opération exceptionnelle de régularisation.

Dépénalisation

La question de la dépénalisation de l'entrée, du séjour et de l'émigration irrégulière a également été soulevée. Gadem (Groupe antiraciste de défense et d'accompagnement des étrangers et migrants) a affirmé, dans un récent rapport, qu'il est essentiel de reconnaître que le statut administratif des personnes ne constitue pas un délit et, par conséquent, ne devrait entraîner aucune sanction pénale. Ces infractions administratives devraient être résolues par d'autres moyens et contrôlées par des mécanismes alternatifs, évitant ainsi le recours à des mesures privatives de liberté.

Gadem a également appelé à simplifier la procédure d'octroi des titres de séjour et la régularisation des migrants clandestins, afin de faciliter leur intégration et leur accès aux droits fondamentaux. «Il est recommandé de rendre la procédure d'octroi et de renouvellement des titres de séjour plus accessible et efficace, et de prévoir des dispositions permettant la régularisation du séjour sous certaines conditions, y compris pour les personnes entrées irrégulièrement sur le territoire marocain», conclut le document de l'association.

Dakhla/MTF 2024

L'Initiative Royale pour l'Atlantique répond aux priorités de développement dans la région sahélo-atlantique



L'Initiative Royale pour l'Atlantique repose sur des secteurs structurants capables de répondre aux priorités de développement des pays de la région sahélo-atlantique, ont affirmé, vendredi à Dakhla, les participants à la 7ème édition du "Morocco Today Forum" (MTF).

Les intervenants à cette conférence internationale, initiée par le Groupe Le Matin en partenariat avec l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) et le Conseil de la région Dakhla-Oued Eddahab, et dont les travaux ont été ouverts par une allocution de Mohammed Haitami, président-directeur général du Groupe Le Matin, ont plaidé pour l'implication des acteurs non-gouvernementaux afin de favoriser la compréhension mutuelle, l'appropriation des enjeux communs et

l'ancrage de la coopération sur des bases durables.

Dans leurs recommandations finales, les panélistes ont également appelé à encourager les relations entre les opérateurs économiques de cet espace et à favoriser les échanges humains et culturels, tout en luttant contre les perceptions négatives par l'approfondissement de la coopération entre acteurs (ONG, agences, think tanks...).

Ils ont aussi recommandé d'assurer une coopération sécuritaire multidimensionnelle, apportant des réponses profondes aux facteurs générateurs d'insécurité et d'activités illicites, dans le but de créer un espace stable propice à l'émergence, à la prospérité et au développement.

En outre, ils ont insisté sur la nécessité de lutter contre les conséquences du chan-

gement climatique, des conflits, du terrorisme et des crises sanitaires et alimentaires, estimant qu'une gestion régionale optimale des enjeux de développement, de croissance et de sécurité humaine doit être la norme.

Dans ce sillage, les panélistes ont souligné l'impératif d'initier un codéveloppement qui puisse immuniser la sous-région contre le terrorisme et le crime organisé, à travers la valorisation des potentialités et le développement des chaînes de valeur.

Dans ce contexte, les intervenants ont été unanimes à souligner l'importance de créer un scénario prospectif qui contribuera à la promotion de la région sahélo-atlantique et fera de celle-ci un hub régional. Ils ont précisé que ce scénario doit être cohérent, attrayant, multisectoriel et inclusif.

Ils ont également plaidé pour l'élaboration d'une cartographie à l'échelle continentale portant sur les stratégies et initiatives déjà lancées afin d'assurer la cohérence de la démarche, en prenant en compte les évolutions démographiques et l'implication des jeunes et des femmes.

Enfin, les participants à cette rencontre se sont déclarés favorables à une relation "win-win" et au partage du savoir-faire et des connaissances entre l'ensemble des pays partenaires de cette Initiative.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette conférence internationale vise à débattre des potentialités, des moyens à mettre en œuvre et des défis à relever pour concrétiser la Vision Royale de développement de la façade Atlantique de l'Afrique et de l'accès des pays du Sahel à celle-ci.

Ambassadeurs africains

Les pays du Sahel appelés à saisir les opportunités offertes par l'Initiative Royale pour l'Atlantique

Les pays du Sahel sont appelés à saisir les multiples opportunités qui sont offertes par l'Initiative Royale pour l'Atlantique, ont souligné vendredi des ambassadeurs africains ayant pris part à la 7ème édition du "Morocco Today Forum" (MTF) à Dakhla.

Dans des déclarations à la presse, ces diplomates ont également mis en avant la Vision de Sa Majesté le Roi pour promouvoir la coopération sud-sud et assurer le développement et l'essor du continent africain.

A cet égard, l'ambassadeur de la République du Cameroun au Maroc, Mouhamadou Youssifou, a indiqué que l'Initiative Atlantique vise non seulement à intégrer les 23 Etats riverains de l'océan atlantique mais aussi à donner accès à la mer aux Etats du Sahel, rappelant que son pays est membre de cette "bonne" initiative.

Il a aussi souligné que ce projet cadre avec la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour développer et promouvoir la coopération sud-sud. "Nous ne pouvons avancer que si nous travaillons ensemble et nous nous organisons pour défendre nos intérêts dans l'espace atlantique", a-t-il soutenu.

Le diplomate camerounais a aussi relevé que son pays soutient l'Initiative visant à mettre le port atlantique de Dakhla à la disposition des Etats du Sahel qui n'ont pas accès à la mer.

Pour sa part, l'ambassadeur de la République du Burkina Faso au Maroc, Mamadou Coulibaly, a souligné que cette Initiative offre l'opportunité aux pays du continent de mettre à niveau leurs infrastructures et de promouvoir le développement socio-économique, appelant ces Etats à saisir cette opportunité.

Cette Initiative a beaucoup de chances d'aboutir, d'autant plus qu'elle a été lancée par Sa Majesté le Roi, après plusieurs voyages effectués par le Souverain en Afrique.

De son côté, l'ambassadeur de la République du Tchad au Maroc, Hassan Adoum Bakht Haggag, a qualifié de "projet gigantesque" l'Initiative Royale pour l'Atlantique, mettant l'accent sur la politique de proximité adoptée par le Royaume à l'égard du continent africain.

Il a aussi tenu à souligner la stature dont jouit le Souverain en Afrique.

Youssef Amrani : La Vision atlantique du Royaume est fondamentalement humaniste

La Vision atlantique du Royaume est un projet politique global auquel le Maroc contribue avec conviction, appui et abnégation grâce à une stratégie séquencée et fondamentalement humaniste, a affirmé, vendredi à Dakhla, l'ambassadeur du Maroc aux États-Unis, Youssef Amrani, mettant en lumière les convergences stratégiques de l'Afrique Atlantique et la vision du Royaume pour un continent intégré, inclusif et prospère.

"L'Afrique Atlantique n'est pas qu'une question de géographie", a souligné l'ambassadeur lors d'un panel de haut niveau dans le cadre du Morocco Today Forum (MTF) 2024.

La vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI initie une émulation sans précédent dans la transformation de l'Afrique Atlantique, a expliqué M. Amrani, notant que cette vision est fondée sur quatre piliers essentiels : la connectivité, la coopération, l'intégration économique et la prospérité

citoyenne.

"Le Maroc a une vocation atlantique forte et assumée", a poursuivi M. Amrani, ajoutant que le Royaume est engagé structurellement à créer des liens physiques, économiques et sociaux pour favoriser d'abord et avant tout le développement humain et par la même occasion la marche avant de l'émergence africaine.

Parmi les perspectives phares, le diplomate a mentionné l'Initiative Royale pour les pays du Sahel, visant à favoriser l'accès à l'océan Atlantique, faisant observer que cette Initiative ambitionne de stimuler les échanges commerciaux, générer des investissements et créer des emplois. "Il ne s'agit pas seulement de sécurité, mais de développement, d'intégration et de transformation des paradigmes", a-t-il précisé.

Des projets concrets comme le port de Dakhla et le gazoduc Nigeria-Maroc reflètent cette Vision et donnent un contenu substantiel aux stratégies d'intégration qui s'opèrent transversalement dans la région,

a encore dit M. Amrani, affirmant que "ces mégaprojets créent de la richesse et renforcent la confiance des citoyens en leurs institutions".

L'ambassadeur a également rappelé l'importance d'asseoir des corridors efficaces, soulignant que "le maillage atlantique est essentiel pour une croissance inclusive et durable".

Poursuivant sur cet élan, il a mis en avant la nécessité de partenariats diversifiés. "Nous agissons de concert avec nos partenaires africains, européens et américains", a-t-il déclaré.

Le Maroc participe activement à des initiatives comme le Partenariat pour la coopération atlantique lancé par Washington, en plus de ses engagements indéfectibles pour la coopération sud-sud et des partenariats réussis et efficaces dans une diversité de cadre de travail comme au niveau du dialogue politique avec l'OTAN, qui célèbre dans quelques jours à Washington son 75ème anniversaire, a rappelé le diplomate.

Questionné sur les défis, M. Amrani a souligné l'importance du capital humain et des infrastructures. "L'Atlantique est à la fois une solution et un enjeu", a-t-il expliqué.

La croissance démographique prévue et l'augmentation du trafic commercial offrent des opportunités significatives pour des investissements visionnaires. "Le Maroc se saisit de ces opportunités et agit résolument dans l'intérêt collectif, apportant là où il peut une contribution forte, un intérêt soutenu et une solidarité sans faille qui promeuvent un nouveau narratif géopolitique dans la région", a-t-il soutenu.

Et de conclure que "Le Maroc ne se résout pas à l'inertie atlantique". "Nous mobilisons tous nos efforts pour accompagner la transformation atlantique, dans l'écoute, la concertation et le partage avec l'ensemble de nos partenaires pour un développement durable et inclusif qui génère du progrès et de l'appropriation politique à tous les niveaux", a-t-il dit.

Politique migratoire

L'approche marocaine mise en avant au Panama

L'approche du Maroc en matière de gestion migratoire a été mise en avant au Panama, lors d'un colloque organisé à l'occasion de la visite de travail qu'effectue le président de la Chambre des conseillers, Enama Mayara dans ce pays d'Amérique latine.

Lors de cette visite, qui intervient sur invitation du président du Parlement d'Amérique latine et des Caraïbes (Parlatino), M. Mayara est accompagné d'une délégation composée de MM. Abderrahmane Ouafa, Abdelkader Salama, et Ahmed Lakhri, représentants de la Chambre des conseillers respectivement auprès du Parlement Latino-américain, du Parlement andin, et du Parlement centraméricain (PARLACEN).

Les membres de la délégation ont pris part à une série d'activités en prévision de la célébration du 60ème anniversaire du Parlatino, le groupement parlementaire le plus large et le plus ancien au niveau de la région d'Amérique latine et des Caraïbes.

Intervenant lors de ce colloque sur l'immigration, M. Lakhri a passé en revue les piliers de la politique migratoire du Maroc, en sou-

lignant la particularité du Royaume en tant que pays à la fois d'origine, de transit et d'accueil des immigrants en provenance de plusieurs pays.

Il a relevé que le Maroc, conformément aux Hautes directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a mis en place une politique d'immigration et d'asile humaniste et respectueuse de la dignité et des droits des migrants. Cette politique vertueuse a consacré la place du Maroc en tant que terre d'accueil où les réfugiés et les migrants bénéficient de la protection et jouissent des mêmes droits que les citoyens marocains en matière d'éducation, de logement, d'accès aux soins de santé, de formation professionnelle et d'emploi, a-t-il dit.

M. Lakhri a également fait remarquer que cette politique pionnière, intégrée et responsable, est basée sur une gestion des frontières conforme aux conventions internationales pertinentes et se démarque par une profonde dimension humaniste, notamment à travers la Stratégie nationale d'immigration et d'asile qui a été lancée en 2013 et qui reflète une approche inclusive solidaire consacrant la politique



africaine du Royaume.

La gouvernance de la question migratoire au Maroc est régie par une vision solidaire et humaniste, en droite ligne des Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Leader de l'Union africaine sur les questions migratoires, a-t-il encore indiqué.

Évoquant la place qu'occupe la communauté marocaine résidant à l'étranger dans les priorités du Royaume, l'intervenant a souligné que le Maroc est en train de finaliser une stratégie nationale pour se mettre au diapason des changements profonds de l'immigration marocaine et des nouvelles ten-

dances et enjeux liés à la question migratoire.

Cette nouvelle stratégie, selon lui, repose notamment sur le renforcement de l'identité et de la culture de la communauté marocaine à l'étranger, la protection de ses droits et intérêts, la valorisation de sa contribution au développement de son pays d'origine, ainsi que des mesures visant à promouvoir le patrimoine du Royaume au niveau international.

Par ailleurs, le représentant de la Chambre des conseillers auprès du PARLACEN a indiqué que ce colloque sur l'immigration intervient au lendemain de la signature d'un accord entre le président de la Chambre des conseillers et son homologue du Parlement de l'Amérique Latine et des Caraïbes, portant sur l'élargissement des rôles et des fonctions de la "Bibliothèque Roi Mohammed VI", considérée comme un symbole et un modèle de réussite de la coopération parlementaire Sud-Sud.

Cette coopération puise dans un esprit de dialogue, de consultations et de respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale des pays, a-t-il conclu.

La commission provisoire pour la gestion des affaires du secteur de la presse et de l'édition présente les résultats de son travail au gouvernement

La Commission provisoire pour la gestion des affaires du secteur de la presse et de l'édition a remis, vendredi à Rabat, les résultats de son travail au gouvernement, représentée par le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, neuf mois après son installation.

Le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a reçu le président et les membres de la commission provisoire pour la gestion des affaires du secteur de la presse et de l'édition qui lui ont remis les conclusions de neuf mois de travail après des consulta-

tions avec divers organismes professionnels du secteur de la presse et de l'édition, indique le ministère dans un communiqué.

Cette démarche s'inscrit en application de l'article 4 de la loi 15.23 portant création de la commission provisoire pour la gestion des affaires du secteur de la presse et de l'édition, qui stipule une évaluation globale de la situation actuelle du secteur de la presse et de l'édition et la proposition de mesures visant à soutenir les bases de son organisation dans un délai ne dépassant pas neuf mois à compter de la date de nomination de ses membres.

Lors de cette rencontre, le ministre a salué le travail de la commission, ainsi que le sérieux et la persévérance qui ont accompagné ses travaux, et l'engagement à respecter la loi et l'approche participative adoptée par la commission.

Aussi, il a souligné que le secteur de la presse et de l'édition nécessite une réforme profonde en raison des défis auxquels notre pays est confronté, et les échéances à venir, notamment l'organisation de la Coupe du monde 2030, qui nécessite une presse marocaine forte avec des compétences et une qualité de contenu, et ayant une position forte aux niveaux régional et continental, conclut le communiqué.



La Garde civile espagnole annonce le démantèlement d'une cellule terroriste en collaboration avec la DGST

La Garde civile espagnole a annoncé le démantèlement d'une cellule terroriste et l'arrestation de neuf individus dans plusieurs villes du pays pour leur implication présumée dans des délits d'endoctrinement, de diffusion de propagande terroriste et d'incitation commettre des actes violents.

"Cette opération, menée conjointement par le Service d'information de la Garde civile et la Direction générale de la surveillance du territoire marocain (DGST), a permis d'identifier et de mettre hors d'état de nuire un groupe de jeunes ayant suivi un processus de radicalisation dans les postulats les plus violents de l'organisation terroriste Daesh", indique vendredi la Garde civile dans un communiqué.

Le communiqué précise que huit personnes ont été arrêtées mardi lors de perquisitions au poste de Melilla, Madrid et Malaga, alors qu'une autre opération menée lundi à Cornellà (Barcelone) a permis l'arrestation d'un autre terroriste présumé spécialiste dans la création et la diffusion de contenus terroristes.

"Il faut souligner la coopération de la Direction générale de la Surveillance du Territoire (DGST) du Royaume du Maroc, dont l'appui constant et qualifié a permis de faire progresser les enquêtes. Cela souligne l'importance de la coopération internationale entre les services de lutte contre le terrorisme pour faire face à cette menace et au grand défi que représente l'anticipation des actions des terroristes", insiste la Garde civile espagnole.

"Tout au long de l'enquête, des preuves ont été obtenues sur l'organisation et la constitution d'un groupe qui s'est développé au fil du temps, la fois en ligne et hors ligne, et dont les membres se sont imprégnés des postulats les plus extrêmes et les plus violents des organisations terroristes djihadistes, relève la même source, notant qu'une grande partie du matériel de propagande détecté appartient des organisations terroristes telle que Daesh.

Les détenus ont été présentés aux tribunaux le jeudi 4 juillet, et cinq d'entre eux ont été placés en détention provisoire.

Assilah

Coup d'envoi du programme national d'estivage 2024

Le ministre de la Jeunesse, de la culture et de la communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a donné, vendredi au Centre d'estivage d'Assilah, le coup d'envoi du programme national d'estivage au titre de l'année 2024.

Cette édition, initiée sous le thème "Ensemble pour une jeunesse responsable et brillante", profitera à plus de 80.000 bénéficiaires, répartis sur un réseau de 37 centres, couvrant toutes les régions du Royaume. Le programme couvre également les domaines des colonies de vacances pour adolescents, les stages de formation, l'estivage éducatif, les universités des jeunes, les activités de proximité, les formations de base, les résidences thématiques et les rencontres de renforcement des capacités, sous la supervision des comités de contrôle et de suivi, en plus du suivi assuré par les directeurs provinciaux et régionaux de la jeunesse.

Il s'articule autour des axes: santé, environnement, droits et citoyenneté, activités physiques, activités numériques, patrimoine culturel, tourisme, leadership et innovation, volontariat et activités artistiques.

Les colonies de vacances offrent également des services d'accueil répondant aux critères de santé, de sécurité, de nutrition, d'assurance, d'animation, d'encadrement pédagogique et de transport.

Cette édition accorde une at-



tention particulière aux enfants et adolescents, en particulier les enfants issus du milieu rural, les filles, les enfants à besoins spécifiques, les enfants des institutions sociales et les enfants des migrants.

Dans une déclaration à la presse, la directrice de la Jeunesse au ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communication, Kenza Abourmane, a précisé que cette édition du programme se déroule en 5 étapes, du 1er juillet au 31 août, ajoutant "nous sommes très heureux que les centres d'estivage de toutes les provinces et régions du Royaume accueillent des enfants marocains issus de toutes les régions".

"Les colonies de vacances proposeront des activités culturelles, éducatives et ludiques, pour permettre aux enfants de passer des moments agréables avant de retourner dans leurs familles", a-t-elle enchaîné, notant que l'animation des colonies, qui accueillera cette année environ 85.000 enfants, se fait selon un programme éducatif intégré qui aborde l'esprit de citoyenneté et le respect des droits, en plus de l'aspect ludique, et couronne l'effort fourni par les enfants au cours de l'année scolaire achevée.

Pour sa part, le directeur régional de la jeunesse à Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Abdelouahed

Azibou Mokrai, a souligné que "la région du Nord est l'une des régions les plus prisées des enfants des colonies de vacances au Maroc", notant qu'environ 22.000 enfants et jeunes seront accueillis cette année par les colonies de la région.

Cette édition, a-t-il poursuivi, est marquée également par l'ouverture aux groupes nécessiteux, en particulier les enfants issus du milieu rural et ceux à besoins spécifiques, relevant que la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima dispose d'infrastructures de haut niveau, pouvant accueillir jusqu'à 30.000 enfants chaque été, dans de très bonnes conditions.

Tanger

Remise des prix aux lauréats du Concours "Tech Talents" pour les startups innovantes dans le domaine de l'environnement

Une cérémonie de remise des prix aux lauréats du Concours international "Tech Talents" pour les startups innovantes dans le domaine de l'environnement, organisé par le Club des Dirigeants (CDD), s'est tenue samedi à Tanger.

Lors de cette cérémonie, tenue en marge de la 2ème édition de la Journée de l'environnement et du développement durable, placée sous le thème "Génération restauration, la génération qui peut faire la paix avec la terre", les 5 finalistes ont présenté leur pitch final devant un jury composé d'experts dans le domaine de l'environnement et du développement durable, avant d'annoncer les noms des trois lauréats de ce concours d'innovation.

Le premier Prix du concours a été attribué à Saleh Tasnim pour son projet "T-H2-O2", qui vise à produire de l'hydrogène vert et l'oxygène médical à base de l'énergie solaire photovoltaïque, tandis que le 2ème prix est revenu à El Mahdi Benabdelljalil, pour

son projet "Agua de Sol", qui offre une solution alternative et durable à des millions de personnes qui n'ont pas accès à l'eau du robinet, à travers la conception de panneaux transformant l'air en eau grâce au soleil.

Le 3ème Prix a été, quant à lui, raflé par Abdelaziz Bouchaib pour son projet "ASM Eco Matériaux", qui vise à utiliser les déchets plastiques et du BTP pour produire des matériaux utilisables dans les domaines de la construction et la menuiserie.

Dans une déclaration à la MAP, la présidente du CDD de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Kaoutar Bennis, a souligné que ce concours vise à récompenser des projets innovants dans le domaine de l'environnement du développement durable qui ont un fort impact social et environnemental, précisant que les gagnants bénéficieront de l'accompagnement du CDD, afin de réussir leur projets.

Pour sa part, la représentante du Cercle d'affaires du CDD à Tanger,

Marie Perez, a relevé que ce concours met à l'honneur des startups innovantes dans le domaine de l'environnement, faisant savoir que sur les 12 projets présentés lors de la première phase de sélection 5 ont été retenus.

Elle a fait savoir que parmi les critères pris en compte par le jury pour la sélection des projets figurent l'innovation, l'impact environnemental et social, la faisabilité technique, le potentiel du marché, la viabilité financière et l'approche durable, notant que les lauréats bénéficieront d'un accompagnement adapté, afin de leur permettre de développer leurs projets.

Cette cérémonie a été marquée également par la signature d'une convention de partenariat stratégique entre le CDD et l'organisation marocaine du transport touristique (OMTT), pour le développement du transport touristique.

Cet accord, paraphé par le président du CDD, Driss Drif et le président de l'OMTT, Chami Mounir, vise à

définir les modalités de partenariat stratégique entre les deux institutions, en vue de l'organisation, la promotion et le développement du Salon du transport touristique au Maroc (STTM), ainsi que de favoriser le networking et les échanges entre les professionnels du secteur.

Cet événement inédit, organisé sous l'égide du ministère de la Transition énergétique et du développement durable, a été l'occasion de célébrer à la fois la journée mondiale de l'environnement, et de contribuer à l'effort collectif du Maroc dans la mise en oeuvre du modèle de développement durable dicté par les orientations stratégiques de SM le Roi Mohammed VI et les engagements internationaux du Royaume.

Il a été ponctué par trois panels sous les thèmes "Economie bleue et développement durable inclusif", "Action pour l'eau au service de notre avenir commun" et "Conservation et restauration des sols".



Gaza

16 morts dans une école abritant des déplacés et gérée par l'ONU



Le Hamas a annoncé que 16 personnes avaient été tuées samedi dans une frappe israélienne sur une école abritant des déplacés et gérée par l'ONU dans la bande de Gaza, l'armée israélienne disant avoir visé des "terroristes".

Le ministère de la Santé du gou-

vernement du Hamas, qui a dénoncé un "massacre odieux", a précisé que 50 personnes avaient également été blessées dans cette école du camp de Nousseirat (centre) et transférées vers l'hôpital des martyrs d'Al Aqsa.

Le mouvement palestinien a dénoncé dans un communiqué "un bombardement brutal" sur "des mil-

liers de civils déplacés sans défense".

Sollicitée par l'AFP, l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) a indiqué ne pas disposer de toutes les informations dans l'immédiat mais précisé que plus la moitié de ses infrastructures avaient été touchées depuis le début de la guerre.

"Au moins 500 personnes abritées

dans ces infrastructures ont en conséquence été tuées, dont de nombreuses femmes et de nombreux enfants", a indiqué un porte-parole à l'AFP.

L'agence avait indiqué que deux de ses employés avaient été tués plus tôt samedi à Al-Bureij (centre) tandis que des secouristes avaient fait état de 10 morts dont trois journalistes locaux dans une frappe aérienne contre une maison dans le camp de Nousseirat.

"Des éclats d'obus me sont parvenus quand j'étais dans une classe, les enfants ont été blessés", a témoigné auprès de l'AFP Samah Abou Amsha, à l'école al-Jaouni. "Où devrions-nous aller? Nos enfants sont morts de peur".

Un correspondant de l'AFP a vu des enfants apeurés pleurer et d'autres fouiller les décombres.

"Il n'y a absolument aucun endroit sûr dans la bande de Gaza", a réagi le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Bassal, dénonçant "un nouveau massacre de l'occupation israélienne".

Alors que la guerre à Gaza entre dans son 10e mois, les efforts diplomatiques ont été relancés en vue d'un cessez-le-feu.

Présidentielle américaine

Joe Biden s'accroche malgré le doute persistant au sein du Parti démocrate

Le président américain, Joe Biden, a farouchement défendu sa candidature pour un second mandat à la Maison Blanche, malgré le scepticisme persistant au sein de son Parti démocrate, suite à sa piètre prestation lors du récent débat télévisé face à son rival républicain, Donald Trump.

S'exprimant lors de sa première entrevue depuis cette performance jeudi dernier, Biden, 81 ans, s'est justifié en disant qu'il était malade et épuisé ce soir-là.

L'interview préenregistrée de ce vendredi soir visait à rassurer non seulement les électeurs mais aussi son propre camp alors que quatre représentants démocrates l'appellent ouvertement à se retirer de la course.

Le président américain a ainsi déclaré

son intention de rester candidat du Parti démocrate, arguant qu'il croyait toujours pouvoir battre Donald Trump – et que les efforts visant à le contraindre à se retirer ne rendaient pas service aux électeurs des primaires qui avaient soutenu ses efforts de réélection.

Outre l'interview cruciale aux heures de grande écoute, Biden a eu droit également à un accueil chaleureux lors d'un rassemblement de campagne dans l'État pivot du Wisconsin.

Depuis le duel télévisé face à Trump, les médias américains sont unanimes à faire écho du doute et de la panique qui s'emparent du Parti démocrate, vivement inquiet de la performance de Biden et de ses chances d'assurer la victoire à l'élection présidentielle de novembre.

Paradoxalement, Joe Biden a enregistré sa meilleure performance à ce jour dans un sondage mené par Bloomberg News/Morning Consult dans les États dits pivots.

Son rival ne le devance désormais que d'une marge de 2 pc, soit 47 % contre 45 %, dans ces États critiques pour remporter le prochain scrutin.

Il s'agit du plus petit écart depuis le début du sondage en octobre dernier. Biden devance Trump dans le Michigan et le Wisconsin. Il se situe dans la marge d'erreur statistique du sondage en Arizona, en Géorgie, au Nevada et en Caroline du Nord, et accuse un retard dans la Pennsylvanie.

"Les résultats du scrutin arrivent alors que le Parti démocrate se trouve dans une situation extraordinaire à quelques se-

maines de sa convention d'investiture. Faire pression sur Biden pour qu'il libère les délégués reviendrait à abandonner un candidat qui a déjà battu Trump et qui a décrit sa débâcle dans le débat comme le dernier revers surmontable dans une carrière marquée par des tragédies personnelles et trois campagnes précédentes à la Maison Blanche", écrit l'agence Bloomberg.

Le sondage relève néanmoins que le maintien de Biden signifierait soutenir un candidat au sujet duquel les électeurs ont de profondes réserves, notamment sur son âge et sa capacité mentale.

Près de trois démocrates sur dix ont déclaré que Biden devrait se retirer de la course bien plus que les 9 % de républicains qui ont déclaré que Trump devrait faire autant.

Liban

Un membre du Hezbollah tué par une frappe israélienne près de Baalbek

Un membre du Hezbollah a été tué samedi par une frappe israélienne dans l'est du Liban, l'armée israélienne affirmant qu'il appartenait à l'unité de défense aérienne du groupe, alors qu'une escalade entre Israël et le Hezbollah fait redouter un nouveau conflit dans la région.

Disant soutenir le Hamas, son allié, le Hezbollah échange désormais quotidiennement des tirs avec l'armée israélienne à la frontière entre le Liban et Israël depuis le début du conflit à Gaza.

"Un responsable local du Hezbollah" a été tué dans une frappe de "drone israélien" sur un véhicule près de la ville de Baalbek, a déclaré samedi une source proche du groupe sous couvert d'anonymat.

L'agence de presse officielle ANI a rapporté qu'une personne avait été tuée quand un "drone ennemi" a visé un véhicule dans la région de Shaat, à environ 15 kilomètres au nord de Baalbek.

La zone se trouve à environ 100 kilomètres de la frontière sud du Liban avec Israël.

L'armée israélienne a indiqué dans un communiqué que l'armée de l'air "a opéré dans la région de Baalbek pour frapper et éliminer... un membre clé de l'Unité de Défense Aérienne du Hezbollah".

Le Hezbollah a fait état d'un combattant tué dans la région.



De récentes frappes israéliennes sur le sud du Liban ont tué deux commandants du Hezbollah, qui a répliqué en lançant plusieurs salves de roquettes sur le nord d'Israël.

Les échanges de tirs transfrontaliers se sont largement limités à la zone frontalière, bien que l'armée israélienne ait frappé à plusieurs reprises en profondeur dans l'est du Liban.

Le Hezbollah a revendiqué samedi

plusieurs attaques sur des positions militaires israéliennes près de la frontière sud du Liban, notamment des "drones explosifs", disant riposter à des "attaques de l'ennemi israélien" sur des villages libanais.

ANI a pour sa part rapporté plusieurs frappes israéliennes sur le sud du Liban samedi.

Une escalade des violences transfrontalières fait craindre une guerre totale entre Israël et le Hezbollah, qui

s'étaient affrontés dans un conflit dévastateur en 2006.

Les échanges transfrontaliers ont fait au moins 497 morts au Liban, la plupart des combattants mais aussi 95 civils, selon un décompte de l'AFP.

Du côté israélien, au moins 16 soldats et 11 civils ont été tués, selon les autorités. Dans les deux pays, des dizaines de milliers d'habitants ont été déplacés par les violences de part et d'autre de la frontière.

Tunisie

Une avocate condamnée à un an de prison pour avoir ironisé sur l'état du pays



L'avocate et chroniqueuse tunisienne, Sonia Dahmani a été condamnée à un an de prison pour "diffusion de fausses nouvelles", près de deux mois après son arrestation suite à des commentaires ironiques sur la situation du pays, a déclaré sa famille samedi.

Sonia Dahmani a été arrêtée le 11 mai par des policiers masqués au siège du barreau de Tunis, où elle avait trouvé refuge, et placée en détention. "Une peine d'un an de prison a été prononcée contre ma mère (...) en vertu du décret 54, parce que ce qu'elle a dit représente une 'rumeur' et de fausses nouvelles", a posté sa fille, Nour Bettaieb, sur Facebook.

Mme Dahmani était poursuivie en vertu du décret-loi 54, signé par le président Kais Saïed en 2022, qui interdit la "diffusion de fausses nouvelles".

Lors d'une émission début mai sur la chaîne Carthage+, elle avait lancé d'une façon ironique "de quel pays extraordinaire parlez-vous?", en réponse à un autre chroniqueur qui affirmait que les migrants venus de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne cherchaient à s'installer en Tunisie.

Selon un rapport judiciaire ultérieur, elle ré-

pondait ainsi à un discours du président Saïed, dans lequel il déclarait que le pays ne deviendrait pas un lieu de réinstallation pour les migrants subsahariens empêchés de rallier l'Europe.

Des journalistes et groupes de défense des droits estiment que le décret 54 est utilisé pour étouffer les critiques à l'approche de l'élection présidentielle du 6 octobre.

Dans un communiqué commun le 30 mai, Amnesty International et Human Rights Watch avaient déploré l'intensification de "la répression de la liberté d'expression" en Tunisie, en voie "d'anéantir les derniers gains de la Révolution de 2011".

Le pays avait alors été le berceau de ce que l'on a appelé plus tard le printemps arabe, qui a conduit à l'éviction de l'ancien dictateur Zine El Abidine Ben Ali.

Le président Saïed a été élu démocratiquement en 2019, mais s'est emparé de tous les pouvoirs en 2021.

Depuis l'entrée en vigueur du décret 54, plus de 60 journalistes, avocats et figures de l'opposition ont été poursuivis, selon le Syndicat national des journalistes tunisiens.



Doing Business in TTA
L'écosystème du CRI dévoile à Valence son offre territoriale pour l'investissement

La 5ème édition du programme de promotion "Doing Business Tanger-Tétouan-Al Hoceima" (DB-TTA) se tiendra, le 11 juillet, à Valence.

Cet événement, qui intervient suite au succès retentissant des précédentes éditions des rencontres d'affaires "Doing Business in Tanger-Tetouan-Al Hoceima region" tenues à Casablanca, Séville et Barcelone, ainsi que de l'édition virtuelle tenue en partenariat avec la province de Badajoz et Extremadura Avante, se déroulera à la salle de conférence de l'autorité portuaire de Valence à partir de 09h00, a indiqué un communiqué du Centre régional d'investissement de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (CRI-TTA).

Organisé en collaboration avec le Conseil de la région, la Chambre de commerce espagnole à Tanger, le Consulat général du Maroc à Valence, la Chambre de commerce de Valence, et le Conseil économique Maroc-Espagne (CEMAES), cet événement, auquel sont attendus plus de 300 investisseurs et hommes d'affaires, représentant divers secteurs d'activités tant marocains qu'espagnols, vise à promouvoir les opportunités d'investissement dans la région TTA, rapporte la MAP.

Cette rencontre offre une plateforme idéale pour explorer les avantages compétitifs de la région en tant que hub économique dynamique et plateforme locomotive d'attraction des investissements productifs à l'échelle nationale et ce, grâce aux différents mécanismes d'appui et d'accompagnement proposés par l'écosystème d'investissement au niveau de la région au profit des investisseurs espagnols et de la diaspora marocaine à Valence, en plus du régime incitatif complet offert par la nouvelle Charte d'investissement et le Fonds régional d'appui à l'investissement et à l'entrepreneuriat (NORDEV).

En plus du panel qui offrira une vision 360° sur la maturité de l'offre territoriale pour l'investissement de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima en matière de foncier mobilisable à l'investissement, de financement, d'accompagnement des projets, de capital humain qualifié, d'infrastructures et de cadre de vie attractif, les participants espagnols auront une occasion unique d'interagir, dans le cadre des ateliers thématiques et des rencontres B2B fructueuses, avec les 150 acteurs locaux et nationaux, qui feront le déplacement à Valence. Cet événement favorisera ainsi les échanges et les partenariats entre les entreprises marocaines et celles espagnoles, en mettant en lumière des secteurs porteurs pour les deux parties, tels que l'automobile, l'agro-alimentaire, le textile, le digital, la logistique, les énergies renouvelables, la santé, l'éducation, et le tourisme.

Le CRI a souligné que les inscriptions sont ouvertes pour participer à cet événement exclusif sur le lien : <https://lnkd.in/efa23E-r>.

Retenue à la source de la TVA

La DGI rappelle l'entrée en vigueur des dispositions à compter du 1^{er} juillet



La Direction générale des impôts (DGI) rappelle aux personnes assujetties à la TVA que les opérations réalisées à compter du 1er juillet 2024 doivent faire l'objet de retenue à la source de la TVA.

Lors du paiement des factures établies à compter du 1er juillet 2024, les clients concernés doivent opérer la retenue à la source, indique la DGI dans un communiqué, notant que le montant de la retenue à la source est payé en ligne au niveau du télé-service Simpl-TVA sur le portail Internet de la DGI.

La déclaration du chiffre d'affaires doit être accompagnée d'un relevé détaillé de la retenue à la source, fait savoir la DGI, ajoutant que les cahiers des charges relatifs à la retenue à la source de la TVA et au relevé détaillé de cette retenue sont téléchargeables sur le menu de droite du télé-service Simpl-TVA sur le portail Internet de la DGI, rapporte la MAP.

Ainsi, pour les personnes assujetties à la TVA, qui s'approvisionnent au

près de fournisseurs de biens d'équipement et de travaux, elles sont tenues d'opérer la retenue à la source du montant total de la TVA due au titre des opérations imposables réalisées avec lesdits fournisseurs, lorsque ces derniers ne leur présentent pas une attestation délivrée par l'Administration fiscale, datant de moins de six (6) mois, justifiant leur régularité fiscale au titre des obligations de déclaration et de paiement des impôts, droits et taxes prévus par le CGI, précise la DGI.

Dans le cas de réalisation de projets de construction, les sociétés de travaux qui s'approvisionnent auprès de fournisseurs notamment de ciment, sable, béton, fer, plomberie, électricité, climatisation etc, doivent s'assurer de la régularité fiscale desdits fournisseurs, en leur demandant de leur présenter l'attestation de régularité fiscale, dès lors qu'il s'agit d'opérations d'acquisition effectuées dans le cadre de la réalisation des opérations de travaux.

A défaut, lesdites sociétés sont tenues d'opérer la retenue à la source conformément aux dispositions de l'article 117-IV du CGI. Dans ce cas, elles délivrent à leur fournisseur, suite à leur demande, un document attestant la retenue à la source.

Et de noter qu'ils ne sont pas tenus d'opérer cette retenue à la source, l'Etat, les collectivités territoriales ainsi que les établissements publics et les autres personnes morales de droit public ayant l'obligation d'appliquer la réglementation relative aux marchés publics.

Les personnes morales et les personnes physiques, dont les revenus sont déterminés selon le régime du résultat net réel ou celui du résultat net simplifié, qui versent les rémunérations des prestations de services aux personnes physiques assujetties ayant présenté l'attestation justifiant leur régularité fiscale au titre des obligations de déclaration et de paiement des impôts, droits et taxes prévus par le Code général des im-

pôts (CGI), ont l'obligation d'opérer la retenue à la source à hauteur de 75% du montant de la TVA, au titre des opérations de prestations de services visées à l'article 89-I (5°, 10° et 12°) du CGI figurant sur la liste B annexée au décret n° 2-06-574 pris pour l'application de la TVA.

A défaut de présentation de l'attestation de régularité disponible en ligne au niveau du télé-service Simpl-Attestations sur le portail Internet de la DGI, la retenue à la source est opérée à hauteur de 100% du montant de la TVA.

Par ailleurs, la retenue à la source est opérée dans tous les cas, à hauteur de 75% du montant de la TVA, par l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements et entreprises publics et leurs filiales ainsi que les autres organismes publics qui versent des rémunérations aux personnes assujetties au titre des prestations de services visées à l'article 89-I (5°, 10° et 12°) du CGI figurant sur la liste A annexée au décret n° 2-06-574 précité.

Marché des changes : Le dirham se déprécie de 0,93% face à l'euro

Le dirham s'est déprécié de 0,93% face à l'euro et de 0,16% vis-à-vis du dollar américain durant la période du 27 juin au 03 juillet, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, précise BAM dans son bulletin hebdomadaire.

Au 28 juin 2024, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 366,1 milliards de dirhams, en baisse de 0,1% d'une semaine à l'autre et en hausse de 5,8% en glissement annuel.

Les interventions de BAM se sont établies, en

moyenne quotidienne, à 137,3 milliards de dirhams (MMDH), réparties entre les avances à 7 jours (52,9 MMDH), les pensions livrées à long terme (53,1 MMDH) et les prêts garantis (31,3 MMDH).

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est élevé à 5,2 MMDH et le taux interbancaire s'est situé à 2,75% en moyenne.

Lors de l'appel d'offres du 3 juillet (date de valeur le 4 juillet), la Banque a injecté un montant de 57,2 MMDH sous forme d'avances à 7 jours. Sur le marché boursier, le MASI s'est déprécié de 1,1%, ra-

menant sa performance depuis le début de l'année à 9,2%. Cette évolution hebdomadaire reflète les baisses des indices des secteurs des télécommunications de 3,1%, des bâtiments et matériaux de construction de 2,1% et des banques de 0,7%.

En revanche, les indices relatifs aux secteurs de la santé et des distributeurs ont progressé de 17,3% et 0,6% respectivement.

Pour ce qui est du volume hebdomadaire des échanges, il est revenu de 1,5 MMDH à 888,9 millions de dirhams (MDH), réalisé principalement au niveau du marché central actions.

El Jadida : Les innovations managériales au centre du 3^{ème} colloque international de l'Université Chouaib Doukkali

Les enjeux du management moderne et les impacts économiques et sociaux des innovations dans ce domaine ont été au centre, vendredi à El Jadida, du 3^{ème} colloque international de l'Université Chouaib Doukkali. Organisé par le Laboratoire de recherche en gestion, économie et sciences sociales (LARGESS) de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales d'El Jadida (FSJES) - Université Chouaib Doukkali, en collaboration avec l'Observatoire digiqual, ce colloque, qui s'est achevé samedi, a été l'occasion pour les experts, chercheurs et professionnels du Maroc, du Portugal, de France et d'Angleterre de présenter leurs travaux de recherche et

études menées dans le domaine des innovation managériales.

Intervenant à l'ouverture de cette rencontre internationale, le doyen de la FSJES, Essaid El Meskini, a indiqué que cette manifestation scientifique vise à réunir des universitaires, experts et acteurs socioéconomiques, afin d'examiner les enjeux liés à l'innovation managériale et de creuser des pistes de réflexion sur les diverses dimensions organisationnelles.

Ce colloque, selon lui, présente une grande opportunité d'engager des réflexions communes et enrichissantes sur les problématiques de l'innovation managériale à l'échelle nationale et internationale.

L'organisation de ce collo-

loque international, a-t-il souligné dans une déclaration à la MAP, "permet de mieux comprendre les enjeux de ce domaine pour l'avenir de notre compétitivité. L'objectif est d'explorer tous les moyens d'insuffler une dynamique de transformation des pratiques managériales dans sa globalité et d'identifier les dispositifs d'insuffler de prévenir les risques inhérents à cette évolution.

Par ailleurs, M. El Meskini a relevé que l'interaction symbiotique entre l'apprentissage organisationnel et l'innovation managériale génère une dynamique ascendante, ajoutant que les leçons tirées des expériences passées guident le processus d'innovation, tandis que l'innovation alimente l'ac-

quisition continue de connaissances organisationnelles.

"Ce cycle d'amélioration constante sert de fondement à la création d'une culture d'apprentissage durable, où chaque expérience contribue à l'enrichissement du répertoire d'approches managériales", a-t-il conclu.

Ponctué de 4 sessions académiques répartis en 7 axes d'intervention, le programme du colloque international de l'Université Chouaib Doukkali portait sur plusieurs thématiques clés ayant trait notamment aux domaines de la finance, du management, du marketing digital, de l'éducation et de l'apprentissage, du système d'information et des algorithmes, outre l'usage de l'IA dans le secteur public.

La séance plénière a été marquée par la tenue d'une table ronde sur le "Management innovant : Etat des lieux et perspectives" animée par d'éminents universitaires marocains et étrangers.

Placé sous le thème "Innovation managériales", ce colloque a pour objectif de permettre aux enseignants-chercheurs, doctorants, professionnels et experts du domaine, d'explorer les nouvelles frontières de l'innovation managériale dans un contexte global en perpétuelle évolution. Il offre ainsi une plateforme unique pour discuter des dernières avancées, des meilleures pratiques et des défis émergents dans le domaine de la gestion et du leadership innovants.

Industrie du marbre : SinaStone lance sa nouvelle usine et showroom de pierre naturelle à Casablanca

SinaStone, société spécialisée dans la transformation, la valorisation et le façonnage du marbre, a lancé, vendredi à Casablanca, sa nouvelle usine et showroom de pierre naturelle et exposé sa nouvelle stratégie et identité visuelle, en présence du ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour.

D'une surface de 45.000 m², la nouvelle usine de cette filiale du groupe Intersig Maroc & Karkachi a nécessité un investissement de 130 millions de dirhams (MDH).

Intervenant à cette occasion, M. Mezzour a souligné que le lancement de cette usine intégrée, aux standards internationaux, marque une étape cruciale pour ce secteur et représente une fierté pour l'industrie nationale.

Et de poursuivre : "En fabriquant des produits en marbre à forte valeur ajoutée,

ce projet répond aux besoins du marché local, contribuant ainsi au renforcement de la souveraineté industrielle du Royaume, conformément aux orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI".

De son côté, le directeur général de SinaStone, Adil Ibnoussina, a déclaré : "Nous sommes fiers de lancer notre nouvelle usine modèle qui répond aux normes et standards internationaux".

"Notre ambition est d'être présent dans les plus grandes villes du Royaume et d'acquiescer de nouvelles carrières dans l'objectif d'augmenter nos volumes à l'export afin de contribuer au rayonnement du savoir-faire et de l'excellence marocains", a-t-il soutenu.

Pour sa part, la directrice générale adjointe de SinaStone, Fatima-Zahra Jama, a indiqué que cet événement marque une étape significative dans le parcours de la

société, symbolisant un renouveau non seulement de la marque mais également de sa stratégie et positionnement sur le marché de la pierre naturelle.

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, SinaStone a investi dans des installations de pointe pour mieux répondre aux exigences du marché. La nouvelle usine modèle, dotée de process et des technologies les plus avancées tels que la débiteurse 5 axes (CNC), Scan Image Share, traçabilité via QR code, permettra à la société de se distinguer sur le marché.

Concernant la nouvelle identité visuelle, elle reflète les ambitions et la direction stratégique de SinaStone, incarnant les valeurs de modernité, d'innovation et de qualité. Ce renouveau visuel vise à renforcer la reconnaissance de la marque et à attirer de nouveaux clients, tant au Maroc qu'à l'international, tout en consolidant la

confiance des partenaires existants.

La marque se décline en trois univers spécialisés, à savoir "SURFACES" (revêtements en marbre pour murs et sols), "PROJECT" (conception et réalisation de projets d'envergure clé en main) et "COLLECTION" (design et conception d'objets de décoration à partir de pierres naturelles).

Chaque œuvre réalisée est une fusion parfaite entre l'histoire du matériau et les exigences modernes du design, incarnant l'élégance intemporelle et l'artisanat marocain exceptionnel.

Créée il y a quatre ans, SinaStone emploie 200 personnes et est divisée en cinq unités de production majeures (le sciage, le résinage, le polissage, le débitage et l'usinage).

Tomber de rideau sur le 53^{ème} FNAP

Un show haut en couleur



Clap de fin ce soir sur le 53^{ème} Festival national des arts populaires (FNAP). Marrakech a été durant cinq jours le théâtre d'un show haut en couleur au grand bonheur des habitants et des visiteurs de la ville ocre.

Pour cette édition, placée sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ayant comme thème « Rythmes et symboles éternels », les spectacles ont eu pour cadre pas moins de quatre somptueuses scènes. Il s'agit, en effet, du Palais Bahia, de la place Parc El Harti, de la place Jamaâ El Fna et du théâtre Royal, lieu ayant abrité vendredi l'ouverture officielle de cette manifestation, organisée par l'Association le Grand Atlas (AGA) en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Le FNAP 2024 revêt un caractère aussi spécial que symbolique du fait qu'il coïncide avec la célébration de Marrakech en tant que capitale de la culture du monde islamique pour l'année en cours.

Côté spectacle, au fil des éditions et grâce à un comité d'organisation aguerri, le show a été assuré de la plus belle des manières. Ils étaient, par ailleurs, quelque 700 artistes représentant différentes troupes folkloriques, traduisant sur scène la richesse d'un patrimoine marocain des plus séculaires.

Le public, présent en grand nombre sur les sites de l'événement, a pu admirer les prestations des troupes d'Abidat R'ma, d'Ahidous, d'Ahouach, d'Aissawa, de Reggada d'Oujda, entre autres.

Pour les organisateurs, le FNAP est « l'une des plus anciennes ma-

nifestations artistiques à l'échelle nationale. Il représente une plateforme pour évoquer les gloires historiques des chants et danses artistiques qui établissent un pont de communication entre les artistes et le public avide de son patrimoine et interagissant avec des rythmes expressifs aux symboles historiques».

Si le spectacle marocain a été assuré avec brio, comme précité, par des dizaines d'artistes du terroir, le FNAP, pour sa dimension internationale, a compté cette année un invité d'honneur, la Chine. A ce propos, le président de l'Association le Grand Atlas, le professeur Mohamed Knidiri, a indiqué que « la Nuit de l'amitié célèbre les relations historiques entre le Maroc et la Chine, en offrant des tableaux artistiques exceptionnels représentant les deux cultures ».

Ainsi, au Palais Bahia, le public a pu apprécier la comédie musicale présentée par la troupe « Route de la soie », un spectacle « habilement orchestré pour narrer une histoire romantique, mettant ainsi en lumière la richesse de la culture populaire chinoise ».

La troupe de la « Route de la soie » ne s'est pas limitée à son show « Made in China », mais elle a gratifié le public en interprétant la chanson égyptienne « Talat Daqate » tout en recourant à des instruments chinois traditionnels.

Dans une déclaration à la MAP, l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Maroc, Li Changlin, a fait savoir que Rabat et Pékin « œuvrent de concert pour promouvoir les valeurs de diversité culturelle et favoriser le dialogue

entre les civilisations ». Mettant en exergue, par là-même, « l'histoire millénaire et la culture exceptionnelle partagées par la Chine et le Maroc. L'interaction de ces deux grandes cultures suscite des étincelles d'inspiration ».

Pour sa part, M. Knidiri a tenu à mettre l'accent sur « la profondeur des relations entre le Royaume et la Chine, renforcées par la visite historique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à ce pays en 2016 ».

Bref, comme à l'accoutumée, le FNAP a été entamé par la rituelle parade qui a vu la participation de

l'ensemble des troupes engagées qui ont défilé dans les grandes artères de la ville, avec comme point de départ le Parc Harti et point d'arrivée le Théâtre Royal, en passant par les avenues Mohammed V et Moulay El Hassan et le Boulevard Mohammed VI.

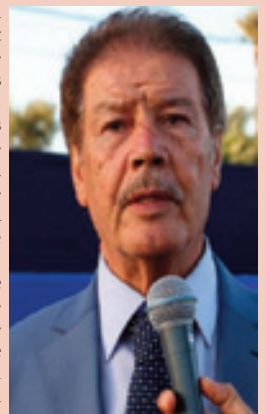
Il convient de signaler en dernier lieu que le Comité d'organisation du FNAP a rendu, samedi dans le cadre du segment spécial « Les Nuits des étoiles », hommage à l'artiste et compositeur marocain Nouâmane Lahlou.

Marrakech
Mohamed Bouarab

Mohamed Knidiri : *Bientôt une Académie des arts populaires*

A l'occasion du 53^{ème} FNAP qui prend fin ce lundi soir, le président de l'Association le Grand Atlas, Mohamed Knidiri, a annoncé, samedi lors d'un point de presse, que l'AGA pense, en collaboration avec les instances compétentes, à la création d'une Académie des arts populaires. Celle-ci aura pour mission d'assurer un enseignement scientifique du folklore de façon à ce que ce riche patrimoine national se perpétue dans le temps.

Pour M. Knidiri, il est primordial de faire aimer le folklore aux jeunes générations, aussi bien les acteurs de spectacle que le public. Celui-ci a été subjugué par le show d'ouverture, qui s'est déroulé au Théâtre Royal, dont la mise en scène a été l'œuvre du réalisateur marocain Laakid Maa el Ainine.



180 conteurs marocains et étrangers à la 21^{ème} édition du Festival international Maroc des contes

La 21^{ème} édition du Festival international "Maroc des contes", organisée par l'Académie internationale "Morocco Storytelling pour le patrimoine culturel immatériel" jusqu'au 9 juillet à Rabat, connaît la participation de 180 conteurs marocains et étrangers.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette édition, dont l'Espagne est l'invité d'honneur, est marquée par la participation de plusieurs conteurs marocains, ainsi qu'une centaine de conteurs venus de 30 pays des cinq continents, selon les organisateurs.

S'exprimant à l'ouverture de cette édition, la présidente de l'Académie internationale "Morocco Storytelling pour le patrimoine culturel immatériel", Najima Thay Thay a souligné que ces conteurs étrangers sont venus "pour enrichir notre expérience de leurs connaissances et de leurs histoires".

Organisé sous le thème "Lieux, mémoire d'une nation", le festival Maroc des Contes représente "un pont du Maroc vers le monde, reliant les cultures et renforçant le dialogue et la compréhension entre les peuples", a ajouté Mme Thay Thay.

L'Académie internationale "Morocco Storytelling pour le patrimoine culturel immatériel" entend, à travers cette édition du festival, sensibiliser sur l'importance du patrimoine immatériel dans le développement durable, soutenir l'industrie culturelle et créative et contribuer au tourisme culturel, a-t-elle relevé. □ Ce festival a également



pour objectif de faire de notre culture immatérielle un soft power qui promeut la diplomatie parallèle, a poursuivi Mme Thay Thay. Au menu de cette manifestation figurent des séances de contes, une table ronde sur le thème "les lieux dans l'imaginaire humain mondial", l'annonce du "Prix Oscar du meilleur conteur international 2023", un café des conteurs, des séances de contes et des ateliers de formation sur l'art du conte.

Organisé en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et la Région Rabat-Salé-Kénitra, cet événement comprend également la Caravane des contes du Maroc pour l'amour et la paix, qui prendra son départ depuis Rabat vers Témara, Salé, Kénitra, Khémisset, Sidi

Kacem, Larache, Asilah et Tanger. □

Le festival international "Maroc des contes" vise à jeter des ponts de communication entre les peuples et les civilisations de la terre à travers les contes populaires, les légendes et les mythes, et à promouvoir la profondeur culturelle qui unit les différentes races, nationalités et cultures sous un même toit, à savoir le toit de la culture, de la connaissance et de la parole.

L'Académie internationale Morocco Storytelling pour le patrimoine culturel immatériel s'emploie à former, qualifier et développer les capacités et les compétences de jeunes talents intéressés par l'art du conte, qui s'enracine dans les mondes du patrimoine authentique, cadre fondamental de l'identité marocaine.

Bouillon de culture

Exposition collective

Le vernissage de l'exposition collective "Toucher la peinture" a eu lieu, vendredi à la galerie Kent de Tanger, en présence d'un parterre d'intellectuels et d'amateurs de l'art et de la créativité. Cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 15 septembre, donne à voir une quarantaine d'œuvres de six artistes de renommée internationale, à savoir Fouad Bellamine, Sanae Arraqas, Ivan Montero, Salah Taïbi, Abdellah El Haitout et Christophe Miralles, sur une idée d'Olivier Rachet et Fouad Bellamine.

Dans leur minimalisme synthétique, les œuvres de Fouad Bellamine orientent la couleur vers un horizon qui rejoindrait le mystère d'une lumière, peut être divine. □ Le peintre espagnol Ivan Montero élève, quant à lui, le langage de l'abstraction à une dimension lyrique que des sculptures peintes permettent d'appréhender en trois dimensions, tandis que Salah Taïbi et Christophe Miralles subvertissent le genre du portrait pour figurer des émotions indicibles, privilégiant pour l'un l'expressivité du geste, pour l'autre un graphisme tendant vers sa propre dissolution.

La suggestion figurale des toiles d'Abdellah El Haitout fait apparaître des motifs indiscernables qui se rapportent à sa propre histoire, alors que la narration autobiographique du travail de Sanae Arraqas rappelle des séquences cinématographiques associées aux thèmes de l'absence et de la perte. Dans une déclaration à la MAP, M. Bellamine a souligné que cette exposition constitue une plateforme de dialogue, d'échange d'opinions et de partage de visions sur la peinture au Maroc, en Espagne et en France, afin de s'ouvrir à l'autre et à sa culture. "Nous ne pensons pas un thème spécifique, mais plutôt diverses œuvres d'art, qu'il s'agisse de figuratif, d'abstrait ou d'autres styles", a-t-il fait savoir, soulignant l'importance de l'intérêt porté par les galeries d'art de Tanger aux créations des jeunes artistes, notamment les lauréats des écoles des beaux-arts. □ Il a relevé que l'exposition met l'accent sur la valeur artistique des œuvres d'art, une manière de raviver la mémoire des anciennes expositions qui étaient considérées comme des espaces de dialogue et d'interaction entre les artistes et le public.

FITUC de Casablanca

Présentation de "Risque", une pièce de théâtre qui dépeint la complexité des relations humaines

Une pièce de théâtre intitulée "Risque" a été présentée vendredi soir par une troupe arménienne relevant de l'Institut d'Etat du théâtre et du cinéma d'Erevan (YSITC), dans le cadre de la 36^{ème} édition du Festival international du théâtre universitaire de Casablanca (FITUC).

Cette pièce courte, seulement 35 minutes, évoque la complexité des relations humaines en perpétuel changement à travers l'histoire d'une famille Napolitaine. La pièce est une adaptation de l'œuvre éponyme d'Edouardo de Filippo (1900-1984) considéré comme l'un des plus importants dramaturges italiens du 20^{ème} siècle, qui était également acteur-réalisateur, metteur en scène, scénariste et poète.

Bref, un artiste total. □ Mais son interprétation par cette troupe arménienne a été adaptée à la réalité du pays comme tient à le noter Arman, un des comédiens, qui relève que cette pièce est extrêmement émouvante et d'une tendresse boulever-

sante, portée par des personnages très attachants.

Dans une déclaration à la MAP, il ne cache pas la joie qu'il ressent en participant à ce festival "de haute tenue sur le plan de la programmation", selon lui.

Cette 36^{ème} édition du FITUC, tenue sous le thème "Théâtre et Folie", est marquée par la participation de troupes universitaires représentant l'Allemagne, l'Indonésie, la Colombie, l'Arménie, la Corée, l'Espagne et l'Égypte, outre le Maroc, représenté par des universités de Casablanca, Mohammedia et Benguerir, ainsi que par des étudiants de l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle de Rabat.

Au programme également de ce festival, qui se prolonge jusqu'à dimanche prochain, des ateliers de formation pour les étudiants et les amateurs de théâtre, sur, entre autres, l'interprétation, l'improvisation, le corps et l'espace.



Lucile Bernard publie «Carrousel d'automne»

Entretien

Mes livres sont tous ancrés dans une réalité bien palpable, puissante, tangible à laquelle j'ajoute parfois une part de fiction

Romancière, poétesse et nouvelliste, Lucile Bernard vit au Maroc depuis près de 25 ans. L'autrice française signe son sixième roman, «Carrousel d'automne» aux éditions L'harmattan, centré sur l'histoire de Jules et Jeanne.



Libé : «Carrousel d'automne» est votre nouveau roman sorti en avril dernier. Comment avez-vous vécu le processus d'écriture et de publication de cet ouvrage ?

Lucile Bernard : L'écriture pour moi commence par un processus de maturation, c'est un enfantement. Je ne sais jamais quand le livre est prêt, quand il va sortir, quand les mots vont enfin venir courir sur la feuille, tous ensemble, dans ce débordement, cette urgence. Pour cela, il me faut de la disponibilité, la solitude aussi, un espace intérieur où les idées puissent venir, s'engranger, faire surgir cet accouchement, embrasser ce territoire de liberté qui vient s'offrir.

Comme pour tous mes précédents livres, cela a été une aventure, une recherche assidue, une exploration : toucher l'essence, écrire au plus près de ce qui traverse, quant aux mots, ces mots qui vont venir se bousculer sur la page, avec ce silence parfois rempli de cris, ce silence comme une respiration. Les mots et le silence ne font qu'un, ce sont eux qui font justement, à proprement parler, l'écriture et son histoire. Curieusement, j'ai commencé ce livre en ayant l'intention de perdre le lecteur, le dérouter, le déstabiliser, le sortir de son confort, de ses points de repères, en bousculant l'ordre chronologique des choses, en basculant d'un personnage à l'autre, et ce au risque de déplaire, de le voir quitter l'histoire, une expérience difficile et ardue où étonnement il m'est arrivé de me perdre moi aussi.

Ce roman est aussi le fruit d'une rencontre avec un autre livre, «Le bruit et la fureur» écrit par William Faulkner, cet immense écrivain. Ce livre m'a bouleversée, j'y ai trouvé comme une résonance à ma propre histoire. Il m'a définitivement convaincue que l'écri-

ture, comme toute forme d'art et de créativité, était avant tout une prise de risque, qu'il s'agissait de rester fidèle à cette création qui nous habite dans toute sa spécificité. Puis vient le temps de la publication, cette séparation toujours difficile, comme le dit Marguerite Duras : «Sa séparation d'avec lui, le livre rêvé, comme l'enfant dernier-né, toujours le plus aimé».

La trame du livre est construite autour de la rencontre entre Jules et Jeanne. Que pouvez-vous nous dire de plus sur ces deux personnages ?

Jules et Jeanne, ce sont deux êtres malmenés par la vie, en dérive. Ils ont vécu tous deux une enfance bancal qui les a meurtris. Jules, dans ce vide, cette absence, des parents inexistantes, qui deviendra plus tard un écrivain à succès, «un pauvre type, un minable» comme il dit, puisque quelque part il a trahi l'écriture. Jeanne, dans son enfance fracassée par la violence de ce non-amour de ses parents qui se déchirent, ce petit frère qu'elle tente de protéger, cet enfant né « idiot » qui n'a pas eu de chance. Jeanne et son impossibilité de croire en l'amour qui va la pousser à quitter Jules, à vivre, malgré elle, une séparation qui va l'embarquer dans une descente aux enfers inexorable.

Un peu comme Lou et Simon dans un de vos livres, « A l'aube de nos rêves », ces deux personnages se trouvent livrés au chaos de la vie et à la noirceur des jours. Seriez-vous plus portée sur des histoires sombres ?

Je ne sais pas. Les histoires me viennent, me traversent, je ne fais que les suivre. C'est l'inspiration qui fait tout, cette étrange alchimie qui s'opère entre intériorité, extériorité. Qu'il y ait de la noirceur dans mes livres, certainement, mais il y a toujours quelque part une formidable flambée de lumière malgré

tout, l'amour qui transcende et qui sauve.

Solitude et amour fou complètent la trame de votre livre. Quel aspect du livre avez-vous trouvé le plus aisé à écrire, et pourquoi ?

C'est une question difficile. Sur le point de vue de l'histoire en elle-même, je n'ai pas rencontré de réelles difficultés. La solitude et l'amour fou sont deux thèmes qui vont ensemble, se complètent, se tourment le dos parfois, ou bien ils ne font qu'un, c'est selon. La seule difficulté pour moi était le va et vient entre deux vies, deux époques qui s'entremêlaient, s'épousaient, se confondaient parfois. Arriver à conserver une unité, une cohérence, d'un bout à l'autre du livre.

« L'auteur raconte toujours la même histoire, sous des formes différentes, il y met un peu de sa vie, de ce qui le traverse via ses expériences, ses rencontres... », confiez-vous dans un précédent entretien. Existe-t-il des moments dans votre roman qui représentent une part importante de votre propre expérience personnelle ?

Oui. Il y en a tout au long du livre. Mes livres sont tous ancrés dans une réalité bien palpable, puissante, tangible à laquelle j'ajoute parfois une part de fiction. Ce la peut être un peu de ma vie, celle des autres aussi. Mais cela se fait toujours à mon insu. La fiction permet de s'évader, raconter une histoire vraie qui fait mal, échapper à la souffrance insupportable. Elle permet de raconter une histoire qui aurait pu être, mais qui n'a jamais été cependant tout à fait, de soulever une part d'ombre, de silence, de non-dits.

Vous êtes romancière, poétesse et nouvelliste. Comment ces différentes formes d'écriture ont-elles pu influencer l'écriture de ce roman ?

Mes romans sont toujours traversés par un souffle poétique. On n'échappe pas à la poésie quand elle nous habite, quand elle fait partie de nous. Je n'hésite pas à mélanger des textes purement poétiques à une autre écriture plus âpre, plus rugueuse, terre à terre, outrancière, dérangeante parfois. L'écriture de nouvelles m'a donné ce style concis, non encombré de fioritures, avec peu de descriptions, une écriture parfois elliptique, presque de scénarios. Ces deux aspects en font quelque part ma signature.

Quel genre de lecteurs espérez-vous toucher avec ce roman et où peuvent-ils se le procurer au Maroc ?

Le roman est une rencontre, on ne peut jamais dire quel en sera le lecteur. Je n'ai pas de cibles prédéfinies. Jamais. J'ai l'unique exigence de rester fidèle à moi-même, aller au plus près de l'écriture, de l'histoire, ne pas trahir cette écriture que j'aime tant par complaisance, souci de plaire. Peut-être, un jour, une main poussera la porte d'une petite librairie cachée au fond d'une cour, elle prendra, au milieu des autres, ce roman qui attendait, l'ouvrira. Et c'est comme ça que commencera l'histoire.

Propos recueillis par
Alain Bouichy

Bon à savoir :

Lucile Bernard est la fondatrice des «Rencontres internationales de la poésie» à Marrakech et du «Prix Sahara Noir» (concours de poésie ouvert aux jeunes Marocains âgés de 16 à 25 ans). Son nouveau roman, «Carrousel d'automne», paru en avril 2024, est disponible au Maroc dans les librairies Chatr à Marrakech ainsi qu'en commande sur le site <https://qitab.ma/fr>

FIDUCIAIRE BOUGA-FER CONSEILS
CABINET FIDUCIAIRE
TEL : 06 71 66 19 18/06
61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 13/03/2024 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- 1- Dénomination : = INEXPRO- SARL AU
- 2- Siège social: ZENTH BUSINESS CENTER RUE MOUSLIM LOT BOUKAR, 3EME ETAGE APPARTEMENT N°14 BAB DOUKALA MARRAKECH
- 3- Objet social : - EXPERTISE TECHNIQUE - ETUDE TECHNIQUE - EXPERTISE IMMOBILIER.

4- Durée : 99 ans.
5- Capital Social : s'élève à 100.000,00.Dhs.il est divisé en 1000 parts sociales de 100.00dh chacune, souscrites en totalité, partiellement libérées et attribuées aux associés, unique à savoir Mr. ABDELILAH BENABBOU : 1000 PARTS Soit au total : 1000 PARTS
La Gérance : la société est gérée par le gérant de MR.ABDELILAH BENABBOU Pour une durée illimitée.

6- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
7- Immatriculé au RC sous le N° 149221 /2024le 13/05/2024/N° de dépôt : 161688/24.
N° 4609/PA

DECO SCHOOL CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/05/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont: Dénomination : DECO SCHOOL
Forme Juridique : SARL
Objet: COMMERCE DE GROS DE MOBILIER DE BUREAU , FABRICANT DE MEUBLES, MARCHAND EFFECTUANT IMPORT EXPORT
Siège Social : N°276 BD IBN TACHEFINE 3EME ETAGE, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
Capital Social : 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :
• Mr. EDALAHYANE MUSTAPHA : 500 Parts Sociales.
• Mr. NADIR MOHAMED FOUAD: 300 Parts Sociales.
•Mr.OUNASSE AHMED: 200 Parts Sociales.
GERANCE : Mr. EDALAHYANE MUSTA-

PHA, gérant pour une durée indéterminée.
* Mr. NADIR MOHAMED FOUAD, associé.
* Mr. OUNASSE AHMED, associé.
Le dépôt légal a été effectué au centre régional d'investissement de Casablanca le 19/06/2024.
RC N° 631209.
N° 4610/PA

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ENTA ELEC SARL Société à Responsabilité Limitée au Capital de 100.000,00 Dirhams
Siège Social : Casablanca, 75 BD 11 JANVIER 1er ETAGE APPRT 169
L'an Deux Mille Vingt quatre, et le 23 Avril, à Dix heures L'assemble générale extraordinaire, après avoir entendu les explications du président a décidé ce qui suit :
-la dissolution anticipée de la société a compter du 23 Avril 2024.
Conformément à la loi, la société subsistera pour les besoins de la liquidation, jusqu'à la clôture de celle-ci.
- Nomment en qualité de liquidateur de la société dissoute sans limite de la durée.
- Madame Christelle VAUTHRIN

Nationalité Française, né le 02/10/1972, à Essey les Nancy demeurant à 244 LOT MOUTAWAKIL DAR BOUAZZA, CASABLANCA. CIN BE20505P.
Le siège de liquidation est fixe a Siège Social : Casablanca, LOT 49 PARC INDUSTRIEL CFCIM BOUSKOURA
Ces deux résolutions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.
Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 21/05/202 sous n°918988
N° 4611/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELMIM
OUED NOUN PROVINCE D'ASSA-ZAG
SG/DBM
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
N° : 31 /INDH/ 2024
Le 19/07/2024 à 12h30m

, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix N°31/INDH/2024 relatif à l' : = Acquisition de deux véhicules utilitaires Type fourgonnette vitré avec siège dans le cadre de la mise en œuvre de l'INDH Province Assa Zag.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
• L'estimation (E.T.C) des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Quatre Vingt dix-sept Mille dirhams zéro Cts (397.000,00 Dhs).
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept Mille Neuf cent dirhams zéro Cts (7 900,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada 1 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation, notamment l'article 7.
N° 4612/PA

rents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada 1 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation, notamment l'article 7.
N° 4612/PA



Ministère de l'Intérieur et des Affaires Royales
Direction des Domaines de l'Etat
Direction régionale de Tanger
Délégation de Larache



وزارة الداخلية والجماعات الترابية
مديرية أملاك الدولة
مديرية العرائش

إعلان للعموم

تهني مندوبية أملاك الدولة بالعرائش إلى علم العموم أنها ستجري عن طريق المزاد العلني سمرة عمومية يوم الجمعة 12 يوليوز 2024 على الساعة العاشرة صباحا بمقر مندوبية أملاك الدولة بالعرائش، لبيع السيارة الأتية الذكر :

نوع السيارة	ترقيمها	بداية استعمالها بالمغرب	لونها
بيجو	40/أ/44041	2005	رمادي

يؤدي لمن البيع حالا مع زيادة 10 % لتسديد مختلف الصوائر ، و كذلك بالنسبة لحقوق التسجيل والتمبر المتعلقة بمحضر السمرة وبكشكش التحملات والشروط العامة التي على عاتق من سيرس عليه المزاد .

وللمزيد من المعلومات يمكن الإتصال بمندوبية أملاك الدولة الكائن مقرها بشارع المهدي بن تومرت بالعرائش الهاتف : 0539915759 ، أو اللوج إلى الولاية الإلكترونية لمندوبية أملاك الدولة من خلال العنوان الإلكتروني التالي : <https://www.domaines.gov.ma/Pages/avis-et-annonces.aspx>

N° 4607/PA

Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi



Direction Provinciale de Safi

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE

« AU RABAIS OU A MAJORATION »
N° :01/DS/2024 (SEANCE PUBLIQUE)

Le 22/07/2024 à 10h , il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF Marrakech-Safi, Rue Dimaché n°1 SAFI, l'ouverture des plis d'appels d'offre simplifié Au rabais ou à majoration en 4(quatre) lots séparés relatif au :

Lot n°	Objet	cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
1	Avis Géotechnique et La Réception des Fonds De Fouilles Et Le Contrôle de La Qualité des Matériaux des travaux de trois (3) Terrains De Sport De Proximité Aux Communes Territoriales suivantes : 01 SebtiGoulou - 01 Lahdarj- 01 El Gourssouf- 01 Chahou-01 Hraou-01 Soufio-01 Et Ghilte-01 Atoussouf- 01 Aylr-01 Niggo-01 Lakhani, Province Safi,Région MARRAKECH-SAFI	4 000,00 DH (Quatre Mille Dirhams)	243 000,00 (Deux Cent Quarante Trois Mille Dirhams)
2	Avis Géotechnique et La Réception des Fonds De Fouilles Et Le Contrôle de La Qualité des Matériaux des travaux de sept (07) Terrains De Sport de Proximité Aux Communes Territoriales suivantes : 01 Lamraou - 01 Lamaachate - 01 Ouled Salmane - 01 Sidi Aissa - 01 Sidi Elmj - 01 El Beddoura - 01 Dar Si Aissa, Province Safi, Région MARRAKECH-SAFI	2500,00 DH (Deux Mille Cinq cent Dirhams)	131 000,00 (Cent Trente Un Mille Dirhams)
3	Avis Géotechnique et La Réception des Fonds de Fouilles Et Le Contrôle de La Qualité des Matériaux des travaux de sept (07) terrains de sport de proximité aux communes territoriales suivantes : 01 Khat Azakane - 01 Laamama - 01 Bouqouira- 01 Jamaat Shaim- 01 Moul El Bergui, Province Safi, Région MARRAKECH-SAFI	2500,00 DH (Deux Mille Cinq cent Dirhams)	131 000,00 (Cent Trente Un Mille Dirhams)
4	Avis Géotechnique et La Réception des Fonds de Fouilles Et Le Contrôle de La Qualité des Matériaux des travaux de neuf (09) Terrains De Sport de Proximité Aux Communes Territoriales suivantes : 08 Safi (Mun.) - 01 Lamabih, Province Safi, Région MARRAKECH-SAFI	3300,00 DH (Trois Mille Trois cent Dirhams)	168 000,00 (Cent Soixante Huit Mille Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 135 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de Consultation.

N° 4608/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELIMM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
SG/DBM

Avis d'appel d'offres ouvert
N° : 32/INDH/2024

Le 31 juillet 2024 à 12h30 m il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offre de prix N° 32/INDH/2024 relatif à :
-Extension du réseau BT au centre de la commune Aouint Lahna - Province Assa-Zag.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
*L'estimation (T.T.C) des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent dix-sept Mille cinq cent neuf Dirhams Zéro Cts (217 509,00 Dh).

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre Mille Trois cent Dirhams Zéro Cts (4 300,00 Dh).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation, notamment l'article 18.

N° 4612/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELIMM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
SG/DBM

Avis d'appel d'offres ouvert
N° : 33/INDH/2024

Le 31 juillet 2024 à 12h30 m, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offre de prix N° 33/INDH/2024 relatif à :
-Extension du réseau BT au centre de la commune Aouint Yghoumane - Province Assa-Zag.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
*L'estimation (T.T.C) des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Quarante Deux Mille Cinq cent Trente-six Dirhams Quarante Cts (642 536,40 Dh).

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Douze Mille Huit Cent Dirhams Zéro Cts (12 800,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers

des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation, notamment l'article 18.

N° 4614/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELIMM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
SG/DBM

Avis d'appel d'offres ouvert
N° : 34 INDH/2024

Le 31 juillet 2024 à 13h30 m, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offre de prix N°34/INDH/2024 relatif à :
- Curage et coulage d'un puits en béton armé et construction d'une borne fontaine au desor Ain Sdar à la CT Aouint Yghoumane

- Approfondissement d'un puits au doar Maslad Boumalah à la CT Aouint Yghoumane
- Construction de deux bornes fontaines et aménagement de deux autres à la CT Aouint Lahna - Province Assa-Zag.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation (T.T.C) des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quarante-sept Mille Sept cent Quatre-Dirhams zéro Cts TTC (286 704,00 Dh).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six mille Dirhams (6 000,00 Dh).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le dépôt, le retrait des plis et des offres des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le ré-

glement de la consultation, notamment l'article 18.

N° 4615/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUJANT
CT LAGFIAT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N° 02/2024

Le 07/08/2024 à 11 heures, il sera procédé dans le siège de la commune Lagfiat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

- TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIÈGE DE LA COMMUNE LAGFIAT (IÈRE TRANCHE), PROVINCE DE TAROUJANT.
Le dossier d'appel d'offres est téléchargé à partir du portail des marchés publics, à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente mille dirhams* 30 000,00 dh*

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de (1 509 000,00) Un million cinq cent neuf mille Dirham toutes taxes comprises

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-31-32-34 ET 135 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 44 du règlement de consultation.

N° 4616/PA

Université Hassan II - Casablanca
École Nationale Supérieure D'Arts Et Métiers Casablanca

Avis d'appel d'offres ouvert
N°03F/ENSAM/2024

Relatif à la Concession de la Gestion des deux Burettes de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca (Séance publique)

Le Lundi 22/07/2024 à 11h00min du matin, il sera procédé dans la salle de réunion de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca, sis à 150, Bd Nil Sidi Othmane Casablanca, à l'ouverture des plis de l'AO N° 03F/ENSAM/2024, relatif à la Concession de la Gestion des deux Burettes de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca

Le retrait du contrat s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma ou du service des affaires financières de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers Casablanca.

- L'estimation du maître d'ouvrage est : 40 000,00 Dh - Quarante Mille Dirhams.

- Le Cautionnement provisoire est fixé à : 800,00 Dh - Huit Cent Dirhams. (Caution Bancaire)

Les concurrents sont autorisés à déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires financières de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca.

- Soit remis leurs plis en séance tenante au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces à fournir :

- Le contrat ;
- Le Bordereau des prix détail estimatif ;
- L'original du récépissé du cautionnement provisoire ;
- Attestation de visite de lieux signée et cachetée par Le concurrent et par l'établissement le jour de la visite précitée ;
- Le certificat d'immatriculation de registre de commerce ;
- Extrait de statuts de la société.

N.B : Une visite des lieux sera organisée le 16/07/2024 à partir du 11h00 min.

N° 4617/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la santé et de la protection social
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIONAL
A MAJORATION
N° :08/2024/CHUSM

Le 31/07/2024 à 11h30, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire SOUSS MASSA (lot unique) Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 10 375 848,00 DHS TTC (dix millions trois cent soixante-huit Dirhams TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - 142 000,00 DHS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 6 577 956,00 DHS TTC (six millions cinq cent soixante-dix-sept mille neuf cent cinquante-six Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - 98 600,00 DHS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 6 577 956,00 DHS TTC (six millions cinq cent soixante-dix-sept mille neuf cent cinquante-six Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - 98 600,00 DHS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 8 135 023,68 DHS TTC (huit millions cent trente-cinq mille vingt-trois dirhams et soixante-huit Centimes TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - 122 000,00 DHS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 122 000,00 DHS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.

N° 4621/PA

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 5 143 904,64 DHS TTC (Cinq Millions Cent Quarante-Trois Mille Neuf Cent Quarante Dirhams Soixante-Quatre Centimes TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - 77 000 DHS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 6 577 956,00 DHS TTC (six millions cinq cent soixante-dix-sept mille neuf cent cinquante-six Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - 98 600,00 DHS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 8 135 023,68 DHS TTC (huit millions cent trente-cinq mille vingt-trois dirhams et soixante-huit Centimes TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - 122 000,00 DHS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 122 000,00 DHS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

N° 4622/PA

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,
Notre avenir**

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Portrait



Le nouveau président iranien Pezeshkian, partisan d'un Iran plus ouvert

Le réformateur Massoud Pezeshkian, 69 ans, qui a été élu samedi président de la République islamique d'Iran,

plaide pour un Iran plus tolérant sur le plan social et davantage ouvert à l'Occident.

Arrivé en tête du premier tour le 28 juin, M. Pezeshkian a recueilli plus de 16 millions de voix vendredi contre plus de 13 millions à son adversaire, l'ultraconservateur Saïd Jalili, selon les premiers résultats officiels.

"Le chemin devant nous est difficile. Il ne sera facile qu'avec votre collaboration, empathie et confiance. Je vous tends la main", a dit M. Pezeshkian après sa victoire. Mardi il avait affirmé tendre "la main de l'amitié à tout le monde". Nul n'aurait parié sur ce député de Tabriz (nord-ouest), lorsque sa candidature a été validée par le Conseil des gardiens avec cinq autres candidats, tous conservateurs, pour cette présidentielle avancée en raison du décès accidentel du président Ebrahim Raïssi.

Massoud Pezeshkian n'est, en effet, pas l'une des figures de proue des camps réformateur et modéré, qui

ont nettement perdu en influence face aux conservateurs ces dernières années. Mais cet homme très pieux, que de nombreux Iraniens appellent le "docteur", a réussi à obtenir le soutien d'anciens présidents, le réformateur Mohammad Khatami et le modéré Hassan Rohani, ainsi que de l'ex-ministre des Affaires étrangères Javad Zarif, l'architecte de l'accord nucléaire conclu avec les grandes puissances en 2015. Durant la campagne, Massoud Pezeshkian a cultivé une certaine humilité, tant sur son apparence, étant vêtu d'une simple veste, que dans ses discours, dénués d'envoies et de fortes promesses.

Ce père de famille, qui a élevé seul trois enfants après la mort de son épouse et d'un autre enfant dans un accident de voiture en 1993, se présente comme la "voix des sans-voix". Il a promis d'œuvrer pour améliorer les conditions de vie des plus défavorisés.

Ce chirurgien de profession a une expérience gouvernementale limitée qui se résume à un poste de ministre de la Santé de 2001 à 2005 dans le gouvernement réformateur de Mohammad Khatami.

Depuis 2008, il représente Tabriz au Parlement et s'est fait connaître pour ses critiques envers le pouvoir, notamment lors du vaste mouvement de protestation déclenché par la mort en détention de Mahsa Amini en septembre 2022.

Cette jeune Kurde avait été arrêtée par la police des mœurs qui lui reprochait d'avoir enfreint le code vestimentaire strict pour les femmes. M. Pezeshkian s'était élevé contre le manque de transparence des autorités dans cette affaire. Né le 29 septembre 1954 à Mahabad, une ville de la province de l'Azerbaïdjan occidental, il parle azéri et kurde. Ses origines le poussent à défendre les minorités.

Durant la campagne élec-

torale, il a prôné un réchauffement des relations entre l'Iran et les pays occidentaux, Etats-Unis en tête, afin d'obtenir la levée des sanctions qui affectent durement l'économie de son pays. "Nous ne serons ni anti-Ouest ni anti-Est", a-t-il déclaré, en souhaitant que l'Iran sorte de son "isolement". Il a promis de négocier directement avec Washington pour la relance des pourparlers sur le nucléaire iranien, au point mort depuis le retrait américain en 2018.

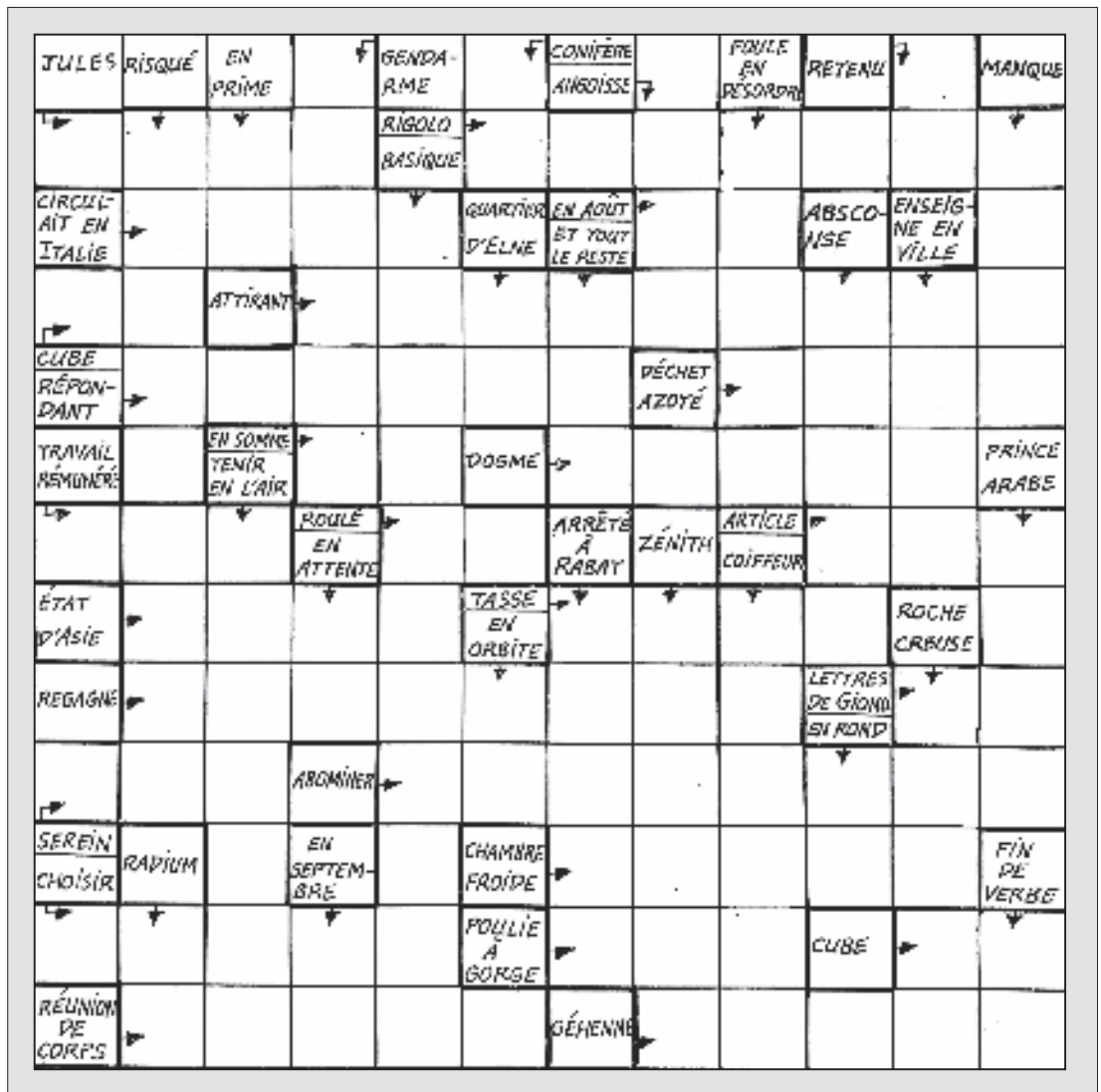
"Si nous parvenons à faire lever les sanctions américaines, les gens auront une vie plus confortable", a-t-il estimé. Sur le plan intérieur, il dénonce le recours à la force par la police pour appliquer l'obligation du port du voile par les femmes. "Nous nous opposons à tout comportement violent et inhumain (...) notamment envers nos soeurs et nos filles, et nous ne permettrons pas que de tels actes se produisent."

Massoud Pezeshkian n'est, en effet, pas l'une des figures de proue des camps réformateur et modéré, qui ont nettement perdu en influence face aux conservateurs ces dernières années

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs



Solution mots flechés d'hier



Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katib (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

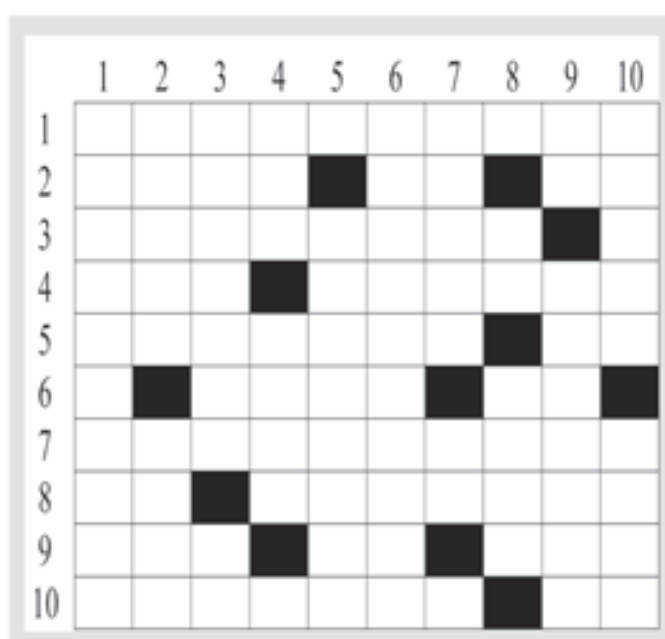
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017 www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- Nutritif
- Difficile - Drame jaune - Nickel
- Raideur
- Artère - déchet de moisson
- Elle vous soulage du passé ! - Carte
- Classa - Période
- Le courant la chauffe
- Fin de forme - Laminées
- Conjoncture - Voyelles - gagna
- Sorti de course - Ile de France

VERTICALEMENT

- Elle conte
- Il a eu sa guerre - Devant le boucher
- Pressants - Affirmatif
- Roi d'Espagne - Un des grands
- Renonçait (Se ...)
- Apprentissage
- A de la valeur - Argon
- Obtenu - Charge utile
- Personnel - Il envoié au loin
- Plis - Intente

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

			5					
	8			3				5
3	5	7		8	6	4		
	5	6			7	2		4
7	3		1	4		6	9	
8		9	5			3	1	
	2	4	9	6	1		8	
6			8				9	
				3				

Moyen

6	1	7				4	8	
			9				6	
		5	8				3	7
		6	4	3	2	1		
5	3			7				
3				9	5			
4			2					
1	2			5	3		9	

Difficile

		6		3		9		
	4			1	6	2		
3			4					
2	3							9
		4				7		
9						8	6	
				6			4	
	7	5	3				1	
1		9			8			

Expert

			9	4		6	1	
		4		2	3	9		
7								
	8	1				3	4	
9	7					8	1	
							8	
		8	4	7		6		
1	2	8	9					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	6	8	4	5	9	7	3	1
4	1	3	7	8	6	5	2	9
9	7	5	3	1	2	4	8	6
8	9	4	5	3	7	1	6	2
6	2	7	1	9	4	8	5	3
5	3	1	2	6	8	9	4	7
1	5	9	6	4	3	2	7	8
7	8	6	9	2	5	3	1	4
3	4	2	8	7	1	6	9	5

Moyen

8	5	2	3	1	7	4	6	9
1	9	4	8	6	5	3	2	7
6	3	7	2	9	4	1	8	5
7	4	6	1	3	2	5	9	8
3	2	9	4	5	8	6	7	1
5	1	8	6	7	9	2	4	3
4	6	1	7	8	3	9	5	2
2	8	5	9	4	1	7	3	6
9	7	3	5	2	6	8	1	4

Difficile

3	9	4	2	1	5	6	8	7
8	2	6	7	3	9	4	1	5
7	5	1	8	4	6	9	2	3
4	8	2	6	5	3	7	9	1
1	7	3	9	8	4	5	6	2
9	6	5	1	2	7	8	3	4
5	3	9	4	6	1	2	7	8
6	4	8	3	7	2	1	5	9
2	1	7	5	9	8	3	4	6

Expert

3	4	6	2	5	8	7	9	1
5	1	7	3	6	9	2	8	4
8	9	2	7	4	1	5	6	3
9	8	4	5	7	6	3	1	2
7	2	5	1	8	3	9	4	6
6	3	1	9	2	4	8	7	5
1	7	3	6	9	2	4	5	8
4	6	9	8	3	5	1	2	7
2	5	8	4	1	7	6	3	9

Sport



Euro-2024

L'Angleterre survit à l'ennui et à la Suisse



L'Angleterre, sans panache, a éliminé la Suisse (1-1 a.p., 5-3 tab) aux tirs au but samedi pour atteindre de nouveau la demi-finale d'un Euro, une régularité atteinte toutefois avec un football limité, bien éloigné de celui des favoris.

La sélection des "Three Lions", jamais sacrée en Europe, continuera sa quête mercredi à Dortmund contre les Pays-Bas, avec en vue la finale du 14 juillet à Berlin.

"Notre équipe a été sous une énorme pression depuis le départ. Rien n'est facile. Mais nous sommes en demi-finale pour la troisième fois en quatre compétitions. C'est un bel accomplissement, même si on ne veut pas s'arrêter là", a apprécié Gareth Southgate.

Samedi à Düsseldorf, son équipe a fait un pas de plus dans la bonne direction à l'issue d'une prestation positive, longtemps soporifique, et remportée grâce à une séance de tirs au but parfaitement exécutée.

Bukayo Saka n'a pas tremblé et repoussé le cauchemar de la finale perdue contre l'Ita-

lie en 2021 à Wembley, où il avait échoué. "Je sais qu'il y avait plein de gens nerveux qui me regardaient, et notamment ma famille en tribunes, mais j'ai gardé mon calme", a-t-il souri devant la presse.

L'ailier d'Arsenal et ses coéquipiers forment une armada de stars, mais c'est le gardien d'Everton, Jordan Pickford, qui a enfilé la cape de super-héros en arrêtant la première tentative de Manuël Akanji.

Les jets de bière en tribunes et les larmes du tireur fautif se sont entremêlées dans l'explosion de joie venue des tribunes, côté vainqueur en tout cas.

Pour soulever la coupe, en revanche, il faudra hisser le niveau de jeu de plusieurs crans pour la bande de Harry Kane, sans tous ni idées, une fois de plus.

Les Anglais ont encore subi l'ouverture du score mais, comme face à la Slovaquie (2-1 a.p.) au tour précédent, ils ont mis le turbo en fin de rencontre pour éviter un retour précipité à la maison.

La "Nati" et ses supporters rentrent eux en Suisse avec des regrets, échouant aux

portes des demi-finales, qu'elle n'a jamais franchies.

Le petit pays aux neuf millions d'habitants, irraïeu en phase de groupes, a éliminé en huitièmes l'Italie (2-0), championne sortante, et bien failli récidiver en quarts contre les Anglais.

"Face aux grandes équipes, nous n'avons plus à nous cacher", a reconnu le sélectionneur, Murat Yakin, se disant "triste" mais "fier".

Son équipe a pris les commandes du match grâce à Brezem Embolo, l'attaquant de Monaco qui s'est jeté pour reprendre un centre de Dan Ndoye (75e, 1-0).

Southgate a changé trois joueurs dans la foulée mais c'est Saka qui a sonné la révolte d'un pétard du gauche entré avec l'aide du poteau droit de Yann Sommer (80e, 1-1).

Le gardien de l'Inter Milan, tombé en 2021, a retardé l'échéance sur des tentatives de Declan Rice (95e) et Jude Bellingham (102e) en prolongation.

C'est son vis-à-vis anglais, à la carrière plus modeste en club, qui a finalement pris la lumière et harangué la foule aux côtés de Trent Alexander, dont le tir au but réussi a sécurisé la qualification.

Celle-ci n'efface pas le jeu limité, voire pauvre, produit par l'Angleterre depuis le début du tournoi. C'est loin, très loin, de la flamboyance offensive de l'Espagne et de la solidité défensive de la France, autres demi-finalistes.

Le changement samedi d'animation tactique, avec une défense à trois joueurs, n'a pas produit les effets escomptés. Offensivement, la copie a été assez pauvre, comme en témoigne cette statistique: Saka a manqué sur le premier tir cadré anglais.

L'Angleterre de Southgate ne propose pas le football le plus attrayant du continent, mais il se maintient dans les hauteurs en grandes compétitions: il s'agit de la troisième demi-finale atteinte en huit ans, après celles au Mondial-2018 (perdue contre la Croatie) et à l'Euro en 2021 (gagnée contre le Danemark).

Copa America

La Colombie étrille le Panama et se qualifie en demi-finale, l'Uruguay élimine le Brésil

La Colombie a étrillé le Panama (5-0) samedi à Glendale (Arizona, États-Unis) pour se qualifier en demi-finale de la Copa America où elle devra affronter le Brésil ou l'Uruguay.

Le capitaine des Cafeteros, James Rodríguez, a une nouvelle fois brillé en inscrivant un but sur penalty et en étant l'auteur de deux passes décisives.

De son côté, l'Uruguay a éliminé le Brésil 4 tirs au but à 2 (0-0). Rugueux, les Uruguayens ont commis 26 des 41 fautes du match, terminant la rencontre à dix après l'expulsion pour un tacle non maîtrisé de Nahitan Nandez sur Rodrigo (74e).

En l'absence de la star du Real Madrid Vinicius Jr., suspendu, le prodige brésilien Endrick (17 ans) a été titularisé à la pointe de l'attaque.

Endrick a fait mal aux défenseurs de la Celeste par ses dribbles et prises de balle, mais a été particulièrement ciblé par les défenseurs uruguayens.

e jeune attaquant a raté une opportunité à la 28e minute, hésitant trop entre le tir et la passe. A son tour, l'Uruguayen Darwin Nunez a raté une tête aux six mètres complètement seul (35e).

L'Uruguay de Marcelo Bielsa s'est accroché jusqu'à la séance de tirs au but, où le gardien Sergio Rochet a arrêté la tentative d'Eder Militao, avant de voir Douglas Luiz tirer sur le poteau.

Un arrêt d'Alisson face à Jose Maria Gimenez aura été insuffisant pour le Brésil, éliminé par un tir réussi de Manuël Ugarte.

L'Uruguay jouera mercredi en demi-finale contre la Colombie.

Les Pays-Bas douchent les ardeurs turques

Malgré l'ouverture du score par les Turcs, galvanisés par l'ambiance et le contexte diplomatique, les Pays-Bas ont su renverser la vapeur, samedi à Berlin, pour l'emporter (2-1) et se qualifier pour les demi-finales de l'Euro-2024 où ils affronteront l'Angleterre.

L'Olympiastadion, envahi par la marée rouge turque chauffée à blanc par la polémique sur le geste politique qui avait valu deux matches de suspension au défenseur Merih Demiral, avait tout d'un traquenard pour les hommes de Ronald Koeman.

Demiral, qui avait célébré son double décisif contre l'Autriche (2-1), au tour précédent, en faisant le signe de reconnaissance des Loups Gris, une organisation turque d'extrême-droite, avait même provoqué une brosse diplomatique entre Ankara et Berlin avec convocation des ambassadeurs respectifs à la clé.

L'avant-match, avec l'interruption du cortège des supporters turcs par la police berlinoise, parce que trop de supporters représentaient le geste controversé, et l'hygiène ture, où le signe avait aussi été largement repris dans les travées rouges du stade, n'avaient rien fait pour alléger l'atmosphère.

Sous les yeux de son président Recep Tayyip Erdogan, la Turquie a démarré le match idéalement, développant à merveille la toile d'araignée en 5-2-3 imaginée par le sélectionneur Vincenzo Montella et qui avait déjà si bien marché contre l'Autriche.

Si Ronald Koeman avait conseillé à ses joueurs, avant le match, de "garder la balle" pour "calmer" les Turcs, ses joueurs ont surtout semblé s'auto-anesthésier lors de la première période.

Is n'ont pas beaucoup été inquiétés non plus, la Turquie risant presque exclusivement sur les fulgurances d'Arslan Güler ou à la hague de Baris Alper Yilmaz, capable de disposer des ballons de la tête à Virgil van Dijk, à qui il rend pourtant près de 10 cm en taille.

Mais les Turcs avaient une autre arme fatale: les coups de pied arrêtés.

C'est sur ce type de phase que l'Autriche avait cédé par deux fois et c'est à nouveau après un corner mal dégagé que Güler a enroulé une merveille de centre pour la tête de Samet Akaydin, le remplaçant de Demiral, qui a ouvert le score au deuxième poteau (1-0, 35e).

La Turquie pourra regretter les grosses occa-

sions laissées en chemin avec un coup-franc lointain de Güler qui a touché l'extérieur du poteau et un arrêt défilé de Bart Verbruggen sur une frappe de Kerem Yildiz à l'entrée de la surface (65e).

Le gardien batave a encore été remarquable sur sa ligne au début du temps additionnel (90+1), quelques minutes après avoir été sauvé par Micky van de Ven sur une tentative de Zeki Celik (85e).

Mais le coaching de Koeman et la qualité du jeu néerlandais ont fini par faire la différence.

A la pause, l'entraîneur avait décidé de mettre du muscle devant avec l'entrée de Wout Weghorst qui a permis à Memphis Depay, peu en vue jusqu'à, de se muer en chef d'orchestre des Oranjes.

Sur un corner obtenu par Weghorst, Depay a parfaitement servi Stefan de Vrij dont la tête strabée n'a laissé aucune chance à Mert Günok (1-1, 70e).

Six minutes plus tard, c'est Deniz Ümit, répositionné en ailier, qui a délivré un centre fuyant à ras de terre que Mert Müldür, sous la menace de Cody Gakpo, n'a pu que pousser au fond de ses propres filets (2-1, 76e).

Un épilogue amer pour les Turcs qui, sur le terrain du moins, auront séduit par leur panache et



leur solidarité.

Les Pays-Bas, qui atteignent les demi-finales de l'Euro pour la première fois depuis 2008, n'auront aucun complexe à faire face à l'Angleterre, mercredi 10 juillet à Dortmund, alors que l'autre demi-finale opposera la France à l'Espagne, la veille, à Munich.

Les Rangers officialisent l'arrivée de l'attaquant marocain Hamza Igamane



L'attaquant marocain Hamza Igamane a rejoint les Glasgow Rangers en provenance de l'AS FAR de Rabat, a annoncé, vendredi, le club écossais, sans préciser la durée et le montant du contrat.

Le joueur de 21 ans, qui a marqué 16 buts en 58 apparitions, devient la septième recrue de l'entraîneur Philippe Clément lors de ce mercato estival, après Mohamed Diomande, Jefte, Oscar Cortes, Clinton Nsiala, Connor

Barron et Liam Kelly.

"Je suis très fier de rejoindre les Rangers, et j'ai hâte de recommencer à travailler avec mes coéquipiers", a indiqué le Marocain, cité dans un communiqué du club de la Scottish Premiership. "C'est un grand club, avec des supporters fidèles et beaucoup d'histoire. Je suis enthousiaste pour mon avenir ici et j'ai hâte de faire partie de ce club", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le manager du club d'Ibrox, Philippe Clément, s'est dit ravi d'accueillir l'avant-centre aux

Rangers, assurant qu'il sera "un grand atout" pour l'équipe.

Igamane a "beaucoup de talent et de potentiel", a ajouté le technicien belge, notant que le joueur étoffera les options offensives du club de Glasgow.

Le directeur des recrutements du club écossais, Nils Koppen, s'est dit, lui, ravi de cette signature, estimant qu'Igamane a déjà prouvé ses compétences et sa détermination en évoluant dans le championnat marocain et sous le maillot de l'équipe nationale marocaine U23.

Divers

Sélection féminine /U20

La sélection marocaine féminine des moins de 20 ans de football disputera deux matches amicaux face au Venezuela et à l'Autriche, les 12 et 16 juillet à Vienne, indique la Fédération royale marocaine de football (FRMF).

Ces deux rencontres s'inscrivent dans les préparatifs de la sélection marocaine pour la Coupe du monde de la catégorie, prévue du 31 août au 22 septembre prochains en Colombie.

Le Maroc évoluera dans le groupe C du Mondial aux côtés de l'Espagne, des Etats Unis et du Paraguay.

Botola Pro

La Ligue nationale de football professionnel (LNFP) a annoncé samedi que les compétitions de la première (D1) et de la deuxième division (D2) de la Botola Pro "Inwi", au titre de la saison 2024-2025, débiteront le 30 août prochain.

Par ailleurs, la nouvelle compétition, baptisée la Coupe de l'excellence, démarrera le 10 août, indique la LNFP sur son site internet.

Selon la même source, les compétitions des jeunes catégories débiteront le 14 septembre prochain.

Amine El Karma, nouvel entraîneur de l'OCS

L'Olympique Club de Safi (OCS), section football, vient de s'engager avec l'entraîneur Amine El Karma pour les deux prochaines saisons, a annoncé, samedi, le club safiot de la première division de la Botola Pro "Inwi".

"Le nouvel entraîneur de l'OCS et son staff seront présentés aux médias et au public lors d'une conférence de presse, dont la date sera bientôt annoncée", souligne le bureau dirigeant du club dans un communiqué.

Né en 1986, Amine El Karma a notamment entraîné le club de la Renaissance Sportive de Berkane (RSB) durant les saisons 2022-2023 et 2023-2024.

L'OCS avait occupé la 6^è position du classement de la Botola Pro D1 "Inwi" au titre de la saison 2023-2024, avec 44 points (11 victoires, 11 nuls et 08 défaites), rappelle-t-on.

Division Excellence hommes de basketball

Le FUS Rabat bat l'AS Salé en 3^{ème} finale

Le FUS Rabat a pris le meilleur sur l'AS Salé par 79 à 60, samedi à la salle Ibn Rochd, pour le compte du troisième match de la finale de la Division Excellence de basketball (hommes).

Le FUS s'était incliné lors de la deuxième finale, jouée mercredi dernier à Salé, par 67 à 76, alors qu'il avait remporté, le 30 juin der-

nier, la première finale sur le large score de 82 à 56.

Une quatrième finale opposera les deux formations, mercredi prochain à Salé. La finale de la Division Excellence de basketball hommes se dispute en cinq rencontres avec trois matchs gagnants pour être sacré champion du Maroc.

Semaine du cheval 2024

La cavalière Lina El Ouarzazi remporte le championnat du Maroc "seniors intermédiaires" de saut d'obstacles

La cavalière Lina El Ouarzazi a remporté, samedi, le championnat du Maroc "seniors intermédiaires" de saut d'obstacles, organisé dans le cadre de la 39^è édition de la Semaine du cheval, qui se poursuit jusqu'au 07 juillet au Royal Complexe des Sports équestres et Tbourida Dar Es-Salam à Rabat, sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI.

El Ouarzazi, montant le cheval "Ghazell MF", a terminé cette compétition, disputée en deux manches, avec un chrono de 48sec 89/100è

et 2.13 points de pénalité. Elle a devancé Isaïa Abittan sur "Dordane Des Coupeaux" qui a bouclé le parcours en 53sec 01/100è et 2.21 points de pénalité.

La troisième place est revenue à Badr Khiatti sur "Numax" qui a signé un chrono de 50sec 73/100è et 4 points de pénalité.

La 39^è édition de la Semaine du cheval met en compétition 400 couples, cavaliers et chevaux, dans 20 catégories différentes, qui se disputent le titre dans les épreuves de saut d'obstacles et de dressage.

Il découvre 180.000 abeilles dans le faux plafond de sa maison

Les images font froid dans le dos et ont fait le tour des médias britanniques ces derniers jours. Environ 180.000 abeilles ont été découvertes dans un logement d'Inverness, en Ecosse, bien installées dans le faux plafond. Les insectes devaient être présents depuis plusieurs années sous le toit de la maison, dans une pièce rarement occupée, indique la BBC. Ce sont les petits-enfants des propriétaires, intrigués par des bourdonnements au moment d'aller au lit, qui ont donné l'alerte.

Le grand-père est donc monté sur une échelle et a commencé à retirer quelques plaques de plâtre du plafond. Il a alors mis au jour des milliers d'abeilles et une grande quantité de miel. Un apiculteur de la Loch Ness Honey Company s'est déplacé

sur les lieux, muni d'une caméra thermique qui a permis d'isoler les images des hyménoptères, relate ITV.

Au total, trois ruches ont été identifiées : l'une aurait été façonnée il y a au moins sept ans, les deux autres seraient plus récentes. Les abeilles ont été récupérées via un aspirateur spécial et seront installées dans des ruches provisoires par la Loch Ness Honey Company. La cire a également été emportée mais ne sera pas commercialisée.

Les essaims ont été placés sous surveillance et testés à différents parasites et maladies. L'apiculteur espère que son intervention permettra de boucler la boucle, et que les abeilles produiront du miel pour son entreprise.



Recettes

Aubergines asiastiques gratinées



Ingrédients

2 aubergines asiastiques
2 c. à soupe d'huile d'olive
Sel
Poivre
2 c. à soupe de beurre salé
500 ml d'oignons émincés de 2 mm d'épaisseur
1 c. à thé d'ail haché
1 c. à thé d'origan
1/2 c. à thé de paprika fumé
2 tasses de tomates broyées en conserve
2 c. à soupe de basilic frais ciselé
2 tasses de fromage Emmental Riviera râpé

Préparation

Préchauffer le BBQ à température moyenne élevée.
Couper les aubergines en demie sur le sens de la longueur.
Huiler les aubergines et bien les assaisonner. Griller les aubergines sur

le BBQ à feu vif pour pouvoir les marquer d'un +. Après 1 minute de cuisson, faire pivoter l'aubergine de 90 degrés pour faire le quadrillé. Retirer et mettre dans un plat Pyrex ou qui résiste à la chaleur du BBQ. Réserver.

Préparer la sauce tomate à l'aide d'une marmite. Faire fondre le beurre et quand le beurre commence à mousser, saisir l'oignon et l'ail. Après 3 minutes de cuisson, ajouter les épices sèches et la tomate. Laisser compoter à feu doux pour 15 minutes. Ajouter ensuite le basilic frais, goûter et assaisonner de sel et poivre. Disposer la sauce sur les quatre moitiés d'aubergines puis disposer généreusement le fromage sur les aubergines. Mettre le plat au BBQ en cuisson indirecte pour 15 minutes ou jusqu'à ce que le fromage soit bien fondu et gratiné.

La ville espagnole de Marbella ne sanctionnera finalement pas les touristes qui urinent dans la mer

Les nageurs qui se soulagent dans la mer Méditerranée ne seront pas sanctionnés par la ville de Marbella. Le conseil municipal a décidé d'instaurer une amende pouvant atteindre jusqu'à 750 € contre ceux et celles qui urineront sur la voie publique mais la mer ne fait pas partie des zones réglementées, rapporte The Guardian démentant une information du Times.

Fin mai 2024, les élus de Marbella avaient voté une série d'ini-

tatives visant à améliorer la qualité de ses plages dont une amende pour les personnes effectuant des « évacuations physiologiques (selles et urines) dans la mer ou sur la plage ». Les récidivistes risquent jusqu'à 1 500 € d'amende.

La formulation de l'arrêté avait suscité de nombreuses moqueries. « Qui va s'en rendre compte ? Les méduses ? », avait questionné un baigneur au micro de l'émission de télévision

espagnole Tiempo al tiempo. « Il y aura des officiers de police pour faire le guet ? » avait lancé un autre.

Un porte-parole du conseil municipal a finalement précisé que la sanction s'appliquerait uniquement aux personnes qui urineraient hors de l'eau. « L'arrêté municipal n'impose pas de sanction pour avoir fait pipi dans la mer », a-t-il expliqué auprès du Guardian.

